Wallon Dynamisme



Bruno Colmant : stimuler le capital à risque >> >> >> 16

01-02 2008

Périodique mensuel de l'UWE : Janvier-Février 2008 - Numéro 211 - Prix 3 € Bureau de dépôt : Liège X

Félicitations aux Managers de l'Année 2007 : *André Bergen et Eric Domb* >> 6

4 pour faire le boulot d'1.



1 pour faire le boulot de 4.



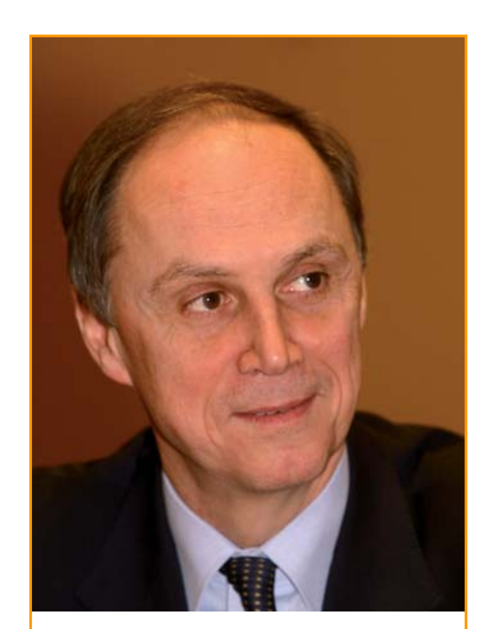


Les imprimantes laser multifonctions MFC-7000 et 8000. Une imprimante, un copieur, un scanner et un fax réunis en un seul appareil. Un prix de revient par page très faible grâce au toner et tambour séparés. Déjà disponible à partir de 429 €. TVA incluse. Plus d'infos sur www.brother.be ou au 02/467 42 11.



Editorial
Il n'y a pas la moindre raison de ne pas réussir

Meilleurs vœux et souhaits sincères à tous les entrepreneurs, travailleurs, dirigeants politiques, fonctionnaires, acteurs culturels et autres : c'est la conjonction de nos forces qui conduira à faire de notre région et de la Belgique des havres de développement économique et de bien-être collectif et individuel.



Vincent Reuter,
Administrateur Délégué de l'Union Wallonne des Entreprises

Emergeant des brumes de la fin décembre, le pays est retourné à ses affaires, lesquelles, sous leur aspect politique, ne prédisposent que modérément à l'enthousiasme qu'il convient d'afficher en ce début d'année. L'espoir étant cependant l'une des plus belles vertus humaines, continuons, en Wallonie, à lutter pour faire de notre région et de la Belgique des havres de développement économique et de bien-être collectif et individuel.

Meilleurs vœux et souhaits sincères donc à tous les entrepreneurs, travailleurs, dirigeants politiques, fonctionnaires, acteurs culturels et autres : c'est la conjonction de nos forces qui nous conduira à ce résultat.

Remarquons d'ailleurs que, pour reprendre une expression qu'affectionne notre Président, Eric Domb, il n'y a pas de plan B. Ou nous décidons par le travail, l'opiniâtreté et la lucidité, à poursuivre (en accélérant) le redressement que nous avons entamé depuis plusieurs années, ou nous acceptons de figurer au rang des régions pauvres d'une Europe dont nous mendierons la solidarité et l'assistance.

Nous avons choisi la première option ; des signes encourageants montrent que les mesures prises et les efforts consentis sont payants.

Par exemple, un tour d'horizon des entreprises wallonnes révèle que nombre d'entre elles sont championnes dans leur domaine; que de nouvelles entreprises se créent tous les jours ; que les parcs scientifiques se remplissent rapidement, que les exportations croissent …

A côté de cela, un niveau de chômage insoutenable, un esprit d'initiative encore trop peu partagé, un enseignement secondaire qui devrait revoir sa copie, une fonction publique dont la modernisation tarde.

Des défis qui assurément ne sont pas faciles à relever, mais rien n'est facile, ni en Wallonie ni ailleurs. Il n'y a pas la moindre raison de ne pas réussir. D'autres régions l'ont fait, qui se trouvaient dans une situation au moins aussi délicate que la nôtre. La clé de leur succès ? Par-dessus tout, un travail acharné de tous et de chacun. L'adage millénaire « Labor improbus omnia vincit » traduit une vérité éternelle dont il est bon de se souvenir.

Marion Lambert
Déléguée commerciale

Jérôme Sitron
Puériculteur

Stéphanie Colette
Comptable

Mourad Benassi
Technicien PC

Ulrik Pivert
Peintre

France Bizarre
Directrice générale

Hubert Serfouette
Réceptionniste

Marie Vandorp
Cariste

Rose Henry
Entrepreneur parcs et jardins

Lorenzo Dalbon
Soudeur

Nicolas Hugs
Webmaster

Jean-Claude Polaire
Ressources Humaines

cible

La diversité, source de croissance...

Choisir la diversité en ***ressources humaines****,*
c'est renforcer son potentiel de croissance.

La Région wallonne peut vous octroyer une aide de 10.000 €.


0800-1-1901

http://diversite.wallonie.be

A l'initiative du Ministre de l'Economie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine, de la Région wallonne



Sommaire **01-02/2008**

Dynamisme Wallon,
le périodique mensuel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises et la Maison des Entreprises Wallonnes asbl



Chemin du Stockoy 3
B-1300 Wavre
Tel: +32 (0)10.47.19.40
Fax: +32 (0)10.45.33.43
dynamisme.wallon@uwe.be
www.dynamismewallon.be

Rédaction
Thierry Decloux
Madeleine Dembour
prenom.nom@uwe.be

Conseil de Rédaction
Luc De Cordier
Jean de Lame
Madeleine Dembour
Thierry Devillez
Didier Paquot
Vincent Reuter
Jean-Jacques Westhof

Mise en page
Interlignes Etienne Delmée

Impression
Imprimerie Vase Frères

Photo de couverture :
© studio Dann

Régie Publicitaire
Alliance Media
Tel : +32 (0)10.40.13.12
info@alliancemedia.be

Editeur Responsable
Jean de Lame
Chemin du Stockoy 3
B-1300 Wavre

Abonnement annuel (6 numéros) :
30 € à verser sur le compte de la Maison des Entreprises Wallonnes 360-1149184-31

Tirage :
7942 exemplaires





ISSN 0776-1716

DYNAMISME «NEW LOOK» POUR LE PRINTEMPS :

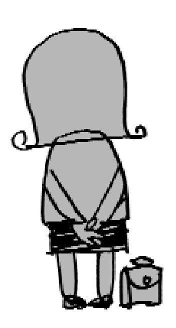
En complémentarité à l'outil internet (le site www.uwe.be a fait peau neuve, allez voir !), la rédaction de votre magazine travaille d'arrache-pied sur une formule renouvelée, qui reflète davantage encore le dynamisme entrepreneurial présent en Wallonie ! Rendez-vous dans quelques semaines …

Réservez dès à présent vos espaces publicitaires auprès de notre régie Alliance Média au 010/40.13.12 (fax : 010/40.13.15, e-mail : info@alliancemedia.be).

Plus d'infos sur www.dynamismewallon.be



Scénario, dessin, couleur : Dehaes





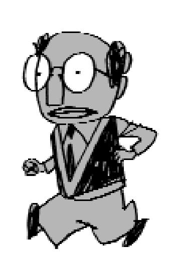






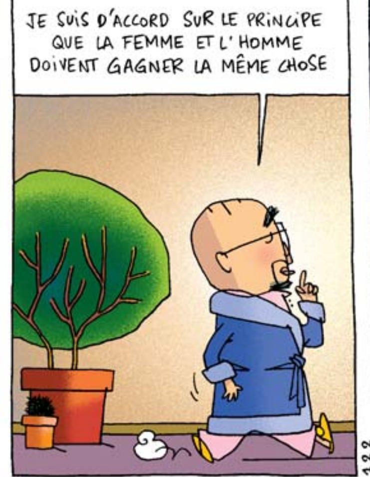














Deux administrateurs UWE : Eric Domb et André Bergen **Managers de l'Année 2007**

Le prix du Manager de l'année 2007 a été décerné à Eric Domb côté francophone et André Bergen côté néerlandophone.
Une cuvée très spéciale pour l'UWE, qui voit ainsi deux de ses administrateurs récompensés, dont son Président.


© Studio Dann

Par Madeleine **DEMBOUR**

L'année a commencé sur des chapeaux de roues pour l'Union Wallonne des Entreprises, avec deux de ses administrateurs se retrouvant sur la plus haute marche du podium du «Manager de l'Année».

Le 9 janvier dernier en effet, le «gratin» du monde entrepreneurial belge se retrouvait au Heysel pour cet événement de rentrée. A l'automne 2007, un jury indépendant avait présélectionné deux listes de dix noms d'entrepreneurs, noms qui ont ensuite été soumis aux votes des lecteurs de Trends et Trends-Tendances, et aux téléspectateurs de Canal Z.

C'est Guy Verhofstadt qui a ouvert les enveloppes et révélé les noms de la cuvée 2007. Côté francophone, le choix des lecteurs s'est posé sur Eric Domb. En le choisissant, les lecteurs ont non seulement voulu saluer la belle réussite économique du Parc Paradisio (en 2007, le nombre de visiteurs a atteint 635.000, en augmentation de 150.000, le chiffre d'affaires a progressé de 20% à 12 millions d'euros et l'action a gagné 30%) mais aussi une certaine forme de communication qui marque les esprits.

"*Dans un environnement économique qui ne laisse que peu de place à une véritable liberté d'expression pour ses principaux acteurs, communiquer autrement en jonglant avec les mots lords de sens pour replacer l'essentiel et l'authentique au centre du débat est une qualité trop rare. Loin des pratiques du tribun blessant ou de l'amuseur qui se gausse, le discours d'Eric marque les esprits*", a souligné Frédéric Mahoux, rédacteur en chef de Trends-Tendances.

Au nord du pays, les lecteurs néerlandophones ont choisi André Bergen. A l'initiative d'Eric Domb, souhaitant que les entreprises montrent l'exemple et dépassent les querelles communautaires, le patron de la KBC est entré il y a quelques mois au Conseil d'Administration de l'UWE.

Ces deux nominations font honneur à l'UWE et à tous ses membres. Félicitations ! ||

Au nord du pays, les lecteurs de Trends ont choisi le patron de la KBC André Bergen (à gauche sur la photo) entré il y a quelques mois au Conseil d'Administration de l'UWE


© Studio Dann

En choisissant Eric Domb, les lecteurs ont non seulement voulu saluer la belle réussite économique du Parc Paradisio mais aussi une certaine forme de communication du Président de l'UWE, qui marque les esprits.
Il est applaudi ici par Frédéric Mahoux, rédacteur en chef de Trends-Tendances, et Axel Miller, le lauréat 2006

Une «nocturne» au Bozar ?
Ce Curieux Pays Curieux

Bozarexpo, à Bruxelles, propose à partir du 14 février une exposition sur une thématique wallonne. L'occasion pour votre société d'organiser un événement ? Pourquoi pas une visite guidée en nocturne ? Détails.

Par Madeleine **DEMBOUR**



Henri Bles & Lambert van Noort, Paysage avec saint Jérôme – avant 1567 – Huile, Musée provincial des Arts anciens du Namurois, Namur – Communauté française de Belgique

Le jeudi 14 février s'ouvre aux Palais des Beaux-Arts de Bruxelles une exposition intitulée «Ce Curieux Pays Curieux. La Wallonie». Sortie de l'imagination de Laurent Busine, le directeur du Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu, cette exposition fait un portrait libre de la Wallonie bien avant qu'elle n'en porte le nom - entre les XIIe et XVIe siècles.

Des joyaux de toutes formes (peinture, orfèvrerie, tapisserie, sculpture,…), d'abord choisis pour leur faculté à raconter des histoires. Les récits familiers et fabuleux des gens d'ici, qui s'appropriaient le monde tout en lui rendant sa singularité. Ce parcours, émaillé de surgissements contemporains, se veut poétique, humain et simple. À l'image du commissaire Laurent Busine et de ce «curieux pays curieux».

C'est la première fois que «Bozar» met en œuvre une exposition sur une thématique purement wallonne. L'équipe organisatrice s'est donc attachée à proposer une formule susceptible d'intéresser les entreprises, à savoir des visites guidées d'exposition en nocturne.

L'exposition débute le jeudi 14 février et s'achève le dimanche 18 mai 2008. ||

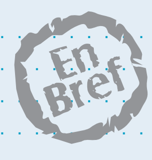
Prix des formules «nocturne» :

A. Nocturne Commune avec d'autres sociétés (catering inclus)	
€ 120 par personne (minimum 10 personnes par société) date à convenir.	
B. Nocturne Privée (catering non inclus)	
Jusqu'à 50 personnes	*€ 2500*
De 50 à 100 personnes	*€ 4000*
Au-delà 100 personnes	*€ 415 par 20 personnes supplémentaires*

Contact :
Elke Kristoffersen, Palais des Beaux-Arts 02/507.82.68, elke.kristoffersen@bozar.be

Gestion documentaire Brabant wallon

La société néo-louvaniste **Iris** a annoncé en novembre dernier avoir racheté la totalité des parts de Morningstar Systems, une société néerlandaise possédant des filiales à Meerssen (Maastricht) et des bureaux à Amsterdam. Comptant 25 personnes, Morningstar peut s'enorgueillir de clients de renom tels que Shell, ABN Amro, Siemens, KPN, Genzyme, CSM ou Campina. Elle a également développé à l'intention des services professionnels (principalement des cabinets juridiques) des solutions de gestion de contenu et de documents. Cette acquisition permet à Iris de se placer en position dominante aux Pays-Bas.



Spatial Liège et Brabant wallon

Le module européen Columbus est parti dans l'espace le 6 décembre dernier au départ de Floride. Destination finale du voyage: la Station Spatiale Internationale. Columbus est le premier laboratoire européen consacré à la recherche à long terme dans l'espace. L'occasion de rappeler le rôle de **Spacebel** qui a travaillé longuement sur le programme Columbus : la PME liégeoise a notamment contribué au développement du système à bord de gestion des équipements et au système de tests et de validation du laboratoire. Dernièrement, Spacebel a apporté son savoir-faire au projet qui permet de rapatrier vers les expérimentateurs au sol, au travers un réseau à haute vitesse, les données vidéo des expériences menées à bord du laboratoire Columbus. Sur presque 10 ans, l'ensemble de ces contrats a permis à la PME liégeoise de dégager un chiffre d'affaires total de l'ordre de 20 Millions d'€.

Le départ de Colombus a également été un gros événement du côté de Louvain-la-Neuve, où la société **Rhea** est également partie prenante de cet important projet. Créée en 1992, Rhea est impliquée dans la mise au point du centre de contrôle (l'équivalent de « Houston » pour l'Europe) et des 9 centres opérationnels, qui préparent les expériences conduites par les astronautes en coordination avec les scientifiques restés au sol.

De nouvelles mesures prévues en 2008
E-gouvernement : où en est-on ?

Fin 2007, un bilan a été fait de la mise en œuvre du plan wallon de simplification administrative. Beaucoup de mesures intéressantes pour les entreprises ont été enclenchées. Nous avons choisi de vous en présenter quelques-unes.



Par Jean **de LAME** et André **LEBRUN**

Faites-vous partie des 66% de PME wallonnes qui ont déjà visité au moins un site Web d'administration publique ? Si oui, avez-vous trouvé l'information que vous cherchiez sur ces sites, à l'instar de 73% de PME utilisatrices de l'e-gouvernement ?

Faites-vous partie des 28% de PME familières des formulaires électroniques de la Région wallonne ? Si oui, il est probable que c'était pour une demande d'aide à l'investissement[1].

Savez-vous que les 3 principaux bénéfices observés par les entreprises wallonnes par rapport à l'e-gouvernement sont le gain de temps (61%) suivi par la limitation des déplacements (30%) et la disponibilité accrue des administrations (20%).

Ces chiffres ont été présentés fin 2007 par le Gouvernement wallon, qui entendait faire le point par rapport à la mise en œuvre de son plan de simplification administrative[2]. Une bonne partie de la réussite de cette mise en œuvre passera par une plus grande information. C'est pourquoi Dynamisme Wallon a décidé de faire le point sur 3 mesures particulièrement intéressantes pour les entreprises : les marchés publics, la Banque Carrefour des Entreprises et le permis d'Environnement.

Marchés publics électroniques : la Wallonie à la pointe

Depuis deux ans, la Région wallonne a fait de la transparence des marchés publics un cheval de bataille. De plus en plus d'informations sont disponibles sur le site http://marchespublics.wallonie.be.

Vous trouverez sur ce site :

- tous les **avis de marchés** diffusés par la Région wallonne, la Communauté française et 135 administrations locales ;
- moyennant inscription sur une liste de destinataires, vous êtes informés de **nouveaux marchés** publics soumis à publicité ; vous pouvez limiter l'information à certaines **zones géographiques** (par codes postaux), à certains **domaines** (code CPV) ou à certaines fourchettes de **prix** ;



"Fastoche" est le nom de la mascotte créée par le Commissariat à la simplification administrative

- par rapport au bulletin des adjudications, le site de la Région wallonne a un avantage considérable ; en effet les **cahiers des charges sont téléchargeables** et gratuits, ce qui évite tout déplacement et coût d'achat ;
- certains marchés avec le sigle « souris électronique » peuvent faire l'objet d'un dépôt électronique de l'offre.

Cette évolution du portail « marchés publics » est l'œuvre des administrations de la Région wallonne et du commissariat EASI-WAL[3]. Il a été élaboré en étroite collaboration avec l'Union Wallonne des Entreprises, la Confédération de la Construction Wallonne et l'Union des Classes Moyennes.

Afin que ce portail devienne un réel outil de simplification notamment au niveau de la soumission des offres en ligne, il faut évidemment que les entreprises l'utilisent ! Le module est assez simple et diverses aides à l'utilisation sont prévues :

- mode d'emploi téléchargeable sur le portail, reprenant de manière claire les étapes à suivre ;
- marché public test permettant de s'exercer à une soumission en ligne.

Toutes les précautions ont été prises en matière de sécurité. Un notaire électronique certifie le dépôt effectif de l'offre et l'heure de celui-ci (économie de temps et de frais d'expédition). L'usage de la carte d'identité électronique est obligatoire pour s'authentifier et signer son offre.

Du bon usage de la Banque Carrefour des Entreprises

Depuis le 1er janvier 2008, vous utilisez 10 chiffres pour le numéro de TVA (et plus 9 comme auparavant). Ces 10 chiffres représentent également votre numéro d'entreprise. En allant sur le site internet de la Banque Carrefour des Entreprises[4], et en introduisant votre numéro d'entreprise, vous verrez apparaître toutes vos données dites publiques c'est-à-dire toutes les informations auxquelles ont accès toutes les administrations ainsi que vos clients et fournisseurs en consultant simplement internet.

Il s'agit de votre nom et raison sociale, votre forme juridique, votre adresse ainsi que celles de tous vos établissements, votre activité principale indiquée sous forme de code NACE (tant celui repris par le tribunal de commerce, que la TVA et l'ONSS).

Par ailleurs un lien est fait entre votre numéro d'entreprise et toutes les publications au Moniteur belge depuis 2003. Dès lors si votre société a été créée en 2003 ou que vous avez publié vos statuts coordonnés après 2002, ils sont accessibles en ligne de manière intégrale. La liste à jour des administrateurs et leurs pouvoirs sont ainsi directement consultables par ce

(1) 41% des formulaires utilisés au niveau de la Région wallonne le sont pour des demandes d'aides à l'investissement. Dans les déclarations obligatoires au niveau fédéral, ce sont la DIMONA et la déclaration de TVA qui sont le plus fréquemment réalisées en ligne.
(2) Pour plus d'informations voir http://easi.wallonie.be.
(3) Pour plus d'informations voir http://easi.wallonie.be.
(4) www.economie.fgov.be/enterprises/crossroads_bank/home_fr.htm

lien entre votre numéro d'entreprise et vos publications au Moniteur belge.

Par ailleurs les fonctionnaires ont accès aux autres données qui vous concernent et qui ont un caractère public. Ainsi la Banque Carrefour des Entreprises reprend dans une partie non accessible sur le net la mention des autorisations et licences dont dispose votre entreprise ou les qualités pour lesquelles elle est connue auprès des différentes autorités, administrations et services.

Dans toute demande ou contrôle, ces données peuvent vous être opposées.

Plutôt que de perdre votre temps à contredire les fonctionnaires qui font état des données figurant à la Banque Carrefour des Entreprises, il vaut mieux s'assurer (en consultant le site web mentionné en note n°4) que vos données sont correctes et à jour.

De plus en plus de formulaires sont et seront simplifiés en ne demandant que la mention du n° d'entreprises, les autres données publiques seront directement « pompées » à la Banque Carrefour des Entreprises.
L'informatisation des procédures et la simplification administrative qui en résulte ne dispense pas de la mise à jour régulière de votre « carte d'identité entreprise ».

Optimisation et informatisation du permis d'environnement

Le 6 décembre 2007, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un processus devant mener à l'informatisation de A à Z du permis d'environnement (et donc du permis unique). Le Gouvernement wallon souhaite également :

- la mise en place d'un guichet unique lié au fonctionnaire technique ;
- la création de base de données permettant de faire des statistiques.

Dans ce cadre, l'Union Wallonne des Entreprises formule plusieurs réflexions.

Formulaire « intelligent »

L'informatisation du formulaire de demande de permis d'environnement (on parle de formulaire « intelligent ») doit permettre la mise en œuvre d'un principe de base de la simplification selon lequel les entreprises ne doivent pas, dans le cadre de leurs démarches administratives, communiquer à une administration des informations détenues par une autre.

La situation idéale pour l'entreprise consisterait donc à limiter les pièces à fournir dans le cadre de la demande du permis aux éléments qu'elle maîtrise (plan et caractéristiques du projet, procédés, évaluation de son impact sur l'environnement). Les autres données nécessaires, lorsqu'elles sont créées, gérées et/ou détenues par les différentes administrations ne doivent pas être redemandées, l'administration devant veiller à établir un lien avec la cartographie (OGEAD) et avec le cadastre. L'ensemble des informations cartographiques devrait également être disponible sur internet, particulièrement à destination des investisseurs.

A très court terme, cette démarche devrait être complétée par l'établissement d'un formulaire simplifié pour le renouvellement des autorisations de rejet d'eaux usées.

Bases de données statistiques

Quant aux bases de données statistiques à créer, il est utile de rappeler, pour éviter des enquêtes supplémentaires redondantes, que la Région wallonne dispose déjà aujourd'hui de nombreuses informations nécessaires à l'élaboration des statistiques souhaitées.

L'UWE suggère d'établir le registre des permis sur base des permis délivrés depuis le 1er octobre 2002 et des autorisations déjà reprises au sein de bases de données détenues et gérées par l'Administration (nous pensons, par exemple, à la base « SESAME » qui regroupe les autorisations de rejets d'eaux usées).



Evaluation et modification des textes en vigueur

Depuis son entrée en vigueur en octobre 2002, le permis d'environnement a, à ce jour, fait l'objet de 14 modifications et de multiples arrêtés d'exécution.

Les textes devront encore évoluer pour tenir compte des enseignements que 5 ans de pratique mettent en lumière. Ainsi, les textes devraient-ils être modifiés pour :

- Ajouter une procédure permettant la correction aisée et rapide de petites erreurs matérielles ou omissions dans les permis (envisager une procédure analogue à la technique du dégrèvement d'office en matière fiscale) ;
- Mieux articuler les conditions générales, sectorielles, intégrales, particulières et complémentaires.
  Les conditions générales doivent s'appliquer à tous les établissements, les conditions sectorielles s'appliquent aux secteurs, et peuvent être précisées par des conditions particulières. Les conditions intégrales complètent le système en s'appliquant uniquement aux établissements de classe 3. Le système voulu par le Législateur (article 5 du décret) est vidé de sens dès lors que les conditions intégrales et sectorielles sont dans de nombreux cas identiques ;
- Examiner l'opportunité d'alléger les procédures pour les entreprises qui s'établissent en zoning industriel (celui-ci a fait l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement) ;
- Envisager, à l'instar du décret flamand, le déclassement de certaines activités de classe 1 en classe 2 et de classe 2 en classe 3. ||

En savoir plus ?
→ Toute suggestion sur la simplification de la procédure « permis d'environnement » peut être communiquée à l'UWE, Département Environnement, Aménagement du Territoire et Energie : claude.roland@uwe.be.
→ D'une manière plus générale, la simplification administrative est un des thèmes suivis avec régularité par l'UWE. Rendez-vous sur www.uwe.be (cliquer sur le Thème « simplification administrative ») pour accéder à un état des lieux et aux attentes des entreprises concernant ce sujet.

21/22
FEBRUARY 2008
TOUR&TAXIS BRUSSELS
6TH EUROPEAN BUSINESS SUMMIT





GREENING THE ECONOMY
NEW ENERGY FOR BUSINESS

FEB Federation of Enterprises in Belgium

BUSINESSEUROPE

With the support of the European Commission

www.ebsummit.eu

Knowledge partners







Strategic Partner





Main Partners









PR Partner



Quel que soit votre secteur d'activités **REACH n'aura plus de secrets pour vous**

La nouvelle réglementation sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) est en train de transformer notre paysage industriel. L'entrée en vigueur de cette réglementation implique une charge de travail administratif accrue pour de nombreuses entreprises. En particulier pour les PME, il s'agira d'un véritable challenge organisationnel !

Par Madeleine **DEMBOUR**

Comment s'y retrouver ? Que dois-je faire ? Qui peut m'aider ? La nouvelle réglementation sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques – nom de code : REACH – n'est pas évidente à appliquer. A l'intention des PME wallonnes vient d'être mis sur pied un programme d'accompagnement gratuit appelé WALRIP - Wallonie Reach Implementation Programme – qui s'étendra sur les années 2008 et 2009. Tous les secteurs, qu'il s'agisse de la fabrication métallique, de la sidérurgie, du papier, du textile, du verre, de la construction, du bois ou encore de l'alimentation peuvent bénéficier de ce programme d'information et d'accompagnement.

Ce programme est mis en œuvre par Essenscia Wallonie, la section wallonne de la fédération des industries chimiques et des sciences de la vie, avec le soutien financier de la Région wallonne. "*Forte de son expertise dans cette réglementation complexe, la chimie entend jouer pleinement son rôle de partenaire industriel solidaire et responsable*", explique Bernard Broze, administrateur délégué d'Essenscia Wallonie.

Le programme comprend quatre modules :

1. Sensibilisation aux enjeux et impacts de REACH : l'objectif est de permettre aux entreprises participantes de savoir si elles sont concernées par cette législation et de leur fournir les informations de base pour entamer les démarches.
2. Formation à la mise en œuvre de REACH : explication des exigences spécifiques liées au statut de l'entreprise en tant que fabriquant, importateur ou utilisateur de substances chimiques.
3. Présentation du Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques (SGH) et du nouveau contenu des fiches de données de sécurité.
4. Groupes d'échanges d'expériences. Partage des compétences au sein d'un réseau d'entreprises concernées par REACH.

Plus de détails sur le contenu du programme, les dates et lieux des séances d'accompagnement ainsi que les modalités d'inscription, sur www.essenscia-wallonie.be, rubrique Dossiers/REACH ou par téléphone au 02/238.98.58. ||



Ce programme d'information ne concerne pas que l'industrie chimique. Toutes les entreprises de tous les secteurs peuvent y participer

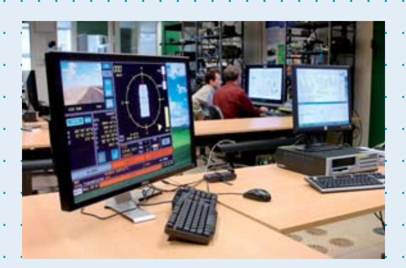
Tourisme d'affaires Dinant

Dinant Event a pour volonté de prodiguer une aide professionnelle aux entreprises et aux agences événementielles pour la réalisation de leurs manifestations : incentives, réunions professionnelles... Cette plate-forme réunit à l'heure actuelle une centaine de partenaires locaux issus de divers secteurs du tourisme, de la culture, de l'hébergement, de la gastronomie, des activités sportives, etc. Elle constitue donc une belle vitrine et peut un rôle moteur dans la dynamisation de l'activité économique de la région. Plus d'infos : www.dinantevent.be.

Santé Brabant Wallon

Après la vente d'un cyclotron en Inde début 2007 et un accord soumis à financement pour un autre cyclotron en Turquie mi-2006, la société **IBA** a annoncé en décembre la vente d'un cyclotron au plus grand hôpital d'Arabie Saoudite. Destiné à améliorer les diagnostics en oncologie, cardiologie et neurologie, cet appareil sera mis en place avec l'aide des ingénieurs IBA afin de s'intégrer aux autres équipements existants sur le site. Le projet devrait être opérationnel en 2009.

Télécom Brabant Wallon



Le 6 décembre 2007, **Thales Communications Belgium** a inauguré officiellement son « Battlespace Transformation Center - Transformation Integration Center ». Il s'agit d'un outil de simulation opérationnelle qui permet de gérer la qualité et l'efficacité des échanges d'informations en mettant en situation les hommes qui sont appelés à intervenir sur le terrain en cas de crise. Filiale à 100% du Groupe Thales, la société est implantée à Tubize depuis 1991, emploie plus de 150 personnes et est un important donneur d'ordres qui génère près de 500 emplois indirects.

Nos 5 règles d'or
Remporter un prix «Entreprises» en 2008

**Régulièrement contacté par diverses organisations qui lancent des appels à candidatures pour des prix, Dynamisme Wallon profite du début d'année pour leur donner toute la visibilité nécessaire.
Qui sait, ce sera peut-être votre tour en 2008 ?**

Par Madeleine **DEMBOUR**

Les débuts d'année sont propices aux bonnes résolutions ! Parmi celles-ci, peut-être caressez-vous celle de remporter un prix en 2008 ? Vos motivations en ce sens peuvent être d'ordre divers mais il est certain qu'être récompensé peut servir à vous faire connaître au sein de votre secteur, voire au-delà. En tout état de cause, c'est bon pour les affaires !

Si tel est votre avis, un peu de méthode est nécessaire. Celle-ci s'exprime en 5 règles.

1. Bien choisir son prix

Ces dernières années, on a vu se multiplier beaucoup d'initiatives… Trop de prix tue le prix ? On peut craindre en effet une certaine banalisation des distinctions et un affaiblissement de l'impact, médiatique notamment. Soyez donc attentif avant de vous lancer tête baissée dans ce genre de démarche, et inscrivez-la dans une politique globale de communication. Surtout, veillez à ce qu'elle soit bien en phase avec votre activité.

2. Etre candidat

Dans la plupart des cas, le prix commence par un appel à candidatures. Celui-ci est en général relayé par la presse, par les organisations professionnelles… A titre d'information, nous publions ci-dessous une série de prix et concours actuellement «sur le marché».

En clair, il faut surveiller ces appels et surtout poser sa candidature. A noter que certains prix fonctionnent autrement : par exemple les nominés au «Manager de l'Année» sont proposés par un jury indépendant et les patrons épinglés ne découvrent leur sélection qu'a posteriori.

Prix	Organisateurs	Jury	Lauréats récents	Contacts
		LES «ÉCONOMIQUES»		
Manager de l'Année	Trends-Tendances et Canal Z	Journalistes de Trends-Tendances et professionnels + vote des abonnés	Eric Domb 2007 Axel Miller 2006 Pierre Cuisinier 2005 Laurent Minguet/Pierre L'Hoest 2004 Marie-Anne Belfroid 2003	www.trends.be/manager07
Entreprise de l'Année	Ernst & Young, en collaboration avec L'Echo et Fortis Banque	Représentants de la vie économique et des milieux académiques, Président Jean Stephenne	Amtoys 2007 Concept et Forme 2006 Callataÿ et Wouters 2005 Pharmadeal 2004 Euroscreen 2003 Iris Group 2002 Eurogentec 2001	www.eoy.be
Enterprize (jeune entrepreneur de l'année)	Be Angels, Vlerick et le Salon Entreprendre	Milieu académique et de l'entrepreneuriat	DNAVision 2007 International Medevac Services 2006 Unbech International 2005 New Tree 2004 VoiceInsight 2003	www.enterprize.be
Grand Prix Wallonie à l'Exportation (tous les 2 ans)	Agence Wallonne à l'Exportation	Spécialistes de l'exportation	2006 : IRM Group, Anthea Languages, Concept et Forme, Chimac Agriphar, De Smet, Desobry, Free Field Technologies, Beldico	www.awex.be
Grand Prix Wallon de l'Entrepreneuriat	Agence de Stimulation économique	Entrepreneurs, journalistes, enseignants, syndicalistes…	Première remise des prix en 2008	www.gpwe.be
Trends Gazelles	Trends-Tendances	Dans chaque province, 200 entreprises sont sélectionnées en fonction de 6 critères	2007 : **Namur :** Menatam, Maisons Beijot, Farniente **Lux :** Spanolux, TP Rénovation, Walcom **Hainaut :** Lantmannen Unibake, Henogen **Brabant wallon :** AW Europe, Paprika, Larbouillat **Liège :** Trendy Food Belgium, Nomacorc, Corda Jean Ets	www.trends.be/fr/gazelles/
Prix de l'Office de Promotion des Voies Navigables	Office de Promotion des Voies Navigables et Direction Générale des Voies Hydrauliques	Critère : entreprise ayant réalisé une forte progression de son tonnage transporté par voie d'eau (%)	Holcim Granulats, Saint-Gobain Glass Benelux, Segal, Carrières Lemay, Duferco, Scam, Gralex	www.opvn.be
		LES «INNOVANTS»		
Prix de l'Innovation technologique en Wallonie	Conseil wallon de la Politique scientifique	Personnalités des milieux économiques et sociaux, experts en technologies, finances et marketing, représentant du ministre et de la DGTRE	DNA Vision, Aseptic Technologies et Iris (2007)	www.cesrw.be
Best Innovator	AT Kearney	Professeurs d'université et chercheurs en innovation (Bruno Colmant Président 2007)	GSK Biologicals 2007	www.bestinnovator.com
Start Academy - concours de Business Plan	Solvay Entrepreneurs, BEP, Cide, Créalouv et LME	Spécialistes de la création d'activités	Projets d'étudiants en dernière année universitaire	www.startacademy.be

3. Soigner son dossier de candidature

Cela paraît évident, mais en réalité, nombre de dossiers sont mal rédigés, peu compréhensibles à la première lecture, trop longs, pas assez précis. Optez pour la concision et mettez en évidence les points qui répondent aux critères de sélection (normalement sont-ci sont communiqués). Pensez aux membres du jury qui vont devoir «avaler» des dizaines de dossiers de candidature et mettez-vous à leur place : qu'est-ce qui ferait que ma candidature «sort du lot» ?

4. Jouez le jeu (notamment médiatique)

Si vous êtes primé, soignez votre communication. Recevoir un prix ou une distinction est certainement de nature à attirer l'attention des journalistes. Il s'agit en effet d'un élément objectif (pour autant que le prix soit octroyé par un jury un tant soit peu indépendant et crédible) qui permet de sortir votre entreprise de l'anonymat. Généralement les organisateurs s'adjoignent un ou plusieurs partenaires médias qui s'engagent à médiatiser les lauréats. Pour une efficacité maximale, ayez sous la main un dossier de présentation et notamment des photos libres de droit que les journalistes pourront utiliser.

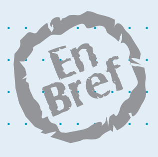
5. Ne pas se décourager

C'est la règle d'or : n'abandonnez pas si votre candidature n'est pas retenue au premier essai. Ce genre de démarche doit s'inscrire dans le cadre d'une politique permanente et cohérente, axée sur le long terme. Le tout est de rester constant, et vos efforts finiront bien par être récompensés ! ||

		LES PRIX «VERTS»		
Prix pour le meilleur rapport de développement durable	Institut des Réviseurs d'entreprises Business and Society Ichec Entreprises	Membres du monde académique et économique et réviseurs d'entreprises	Fortis (2007)	o.costa@ibr.ire.be
Prix Wallon de l'environnement dans la construction	Confédération de la construction wallonne			info@ccw.be
Prix Belge de l'Environnement	FEB en collaboration avec UWE, Beci et Voka	Professeurs d'université et responsables d'administrations régionales de l'environnement	AGC Flat Glass Europe, Alpro, GB de Remouchamps (2007).	www.prixenvironnement.be
Prix belges de l'Energie et de l'Environnement	Belgian Energy & Environment Awards (Asbl EC&P), en collaboration avec Ecode et Référence Media	Experts reconnus et indépendants et professionnels des entreprises et institutions partenaires	Colruyt et Renogen 2007 Eloy&Fils et Aigremont 2006	www.eeaward.be
Prix Mercure de la Fedis En 2007 (commerce le plus durable de l'année)	Fedis, Fédération de la distribution	Jury externe d'experts, présidé en 2007 par le professeur Gino Van Ossel	Colruyt 2007	www.fedis.be
		LES «RESPONSABLES»		
Prix Responsible Care (tous les deux ans)	Essenscia (Fédération de l'industrie chimique)	6 experts (2 académiques, 1 fédéral, 3 Régions) + le lauréat précédent	BASF Antwerpen 2007, Latexco (Tielt) 2005, Solvay (Jemeppe-sur-Sambre) 2003	www.essenscia.be
Prix Cap 48 de l'entreprise citoyenne	RTBF	Président Christian Deleu (CBC), personnalités RTBF et du monde de l'entreprise	Iris, Garage Lacolino, Axa Atout Cœur, Meuse Condroz Logement, Ministère région Bruxelles-Capitale	www.cap48.be
Randstad Award du meilleur employeur	Randstad	Enquête auprès de 10.000 personnes (étude s'intéresse aux entreprises >1000 personnes)	Janssen Pharmaceutica 2007 et 2006 Bayer 2005 GlaxoSmithKline 2004 Pfizer 2003 Janssen Pharmaceutica 2002 IBM 2001	www.randstad.be/_files/ Randstad-Award-2007-FR.pdf
Caïus Prix du Mécénat culturel	Prométhéa asbl	Personnalités du milieu des entreprises et du monde culturel	Jean-Louis Humblet, Galilei, JP Morgan Chase Bank, Studio L'Equipe, Dragone (2007)	www.promethea.be
Prix Entreprises Familles Admises	Ligue des Familles		Belgacom, Fortis, Dexia (2007)	www.liguedesfamilles.be
Prix Ecoles-Entreprises 2008	Communauté française		Première édition en 2008	didier.leturcq@cfwb.be.
Prix Wallon de la Qualité	Mouvement Wallon de la Qualité	Evaluateurs formateurs	Brussels South Charleroi Airport, Laboratoire Vésale CHU Charleroi, Vétérinaires sans frontières, Faculté Warocqué Mons, Police fédérale Tournai (2007)	www.mwq.be
Prix Roger Vanthournout pour l'économie sociale	Econosoc (regroupement d'entreprises d'économie sociale)	Membres des associations organisatrices, des organismes de soutien du Prix, et experts extérieurs	Smart et Phare 2007 Hercule 2006 Grignoux 2005	pvt@econosoc.be www.econosoc.be/pvt
Training Award (tous les 2 ans)	Epsilon (Association des métiers de la formation)	Professionnels de la formation	Carrefour (Training Award 2007) Mölnlycke Health Care (Prix special Freddy Denuit)	www.epsilon.be
		LES «LOCAUX»		
Prix Mercure de la ville de Mons	Ville de Mons	Représentants des forces vives économiques de la région de Mons	Créteur Orthopédie, Alfea Cobnsulting, I-Care, Seconet, Forevents, La Comète, Love Bonbon, Mon Petit Grain, Novita, Oxfam (2007)	www.mons.be economie@ville.mons.be
OST-kar (prix économique des Cantons de l'Est)	CBC Banque et Grenz-Echo	Performances économiques de 5000 entreprises analysées par un jury indépendant.	Faymonville, Genten Machines et Capaul (2007)	ostkar@grenzecho.be
Marianne de Cristal	Chambre Française de Commerce et d'Industrie des Provinces de Liège et de Luxembourg	Gouverneurs Liège et Luxembourg, CCI Liège et Luxembourg, Présidente 2007 Sylvie Henquin	Beldico 2007 Star-Apic 2006 Bureau Greisch et Editions Hemma 2005	www. chambrefrancaiseliege.be
Mercure d'Or'	Consulat Général d'Italie à Liège	12 membres représentatifs du monde culturel, de l'information, économique, commercial, financier, artistique, touristique et sportif	Compagnie belge de Ventilateurs 2007	www.consliegi.esteri.it/ Consolato_Liegi/
Innova BW (jeune entreprise la plus innovante du Brabant wallon)	Nivelinvest et Solvay Entrepreneurs	Jury externe présidé par Jean-Claude Ettinger (Solvay Business School)	Internetvista 2007	www.nivelinvest.be et www.solvayentrepreneurs.be

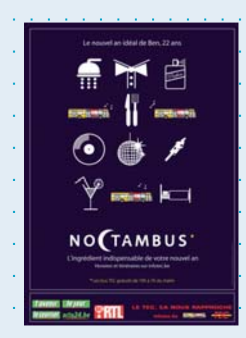
Moteurs d'avions Liège

Réduire significativement le bruit et les émissions de CO2 des moteurs d'avion : tel est l'un des grands objectifs poursuivi actuellement par les fabricants de moteurs d'avions. En décembre dernier, **Techspace Aero** a présenté un prototype allant dans ce sens, visant à rendre le compresseur basse pression plus compact et plus léger en améliorant les performances aérodynamiques. Aboutissement d'un travail de recherche et de développement de 3 ans qui a impliqué une centaine de membres de l'entreprise liégeoise, ce nouveau prototype été réalisé en partenariat avec des sociétés et centres de recherche belges (GDTech, Cenearo et l'Institut von Karman) ainsi qu'avec le CIAM situé à Moscou (Central Institute of Aviation Motors). Le module est actuellement testé à Moscou.



Communication Namur

L'agence namuroise de communication **« Un pas plus loin »** a le vent en poupe. Conseiller d'une bonne dizaine de PME wallonnes (dont par exemple Chimay Fromages) et d'institutions (comme l'Agence Wallonne des Télécommunications), elle vient notamment de gagner la confiance du constructeur de maisons à ossature bois, Jumatt, qui recherchait un partenaire pour dynamiser son image. Autre budget récemment tombé dans l'escarcelle des Namurois : l'opération de transport gratuit « Noctambus » des TEC et ce pour les trois années à venir.



Invitation aux entreprises wallonnes
S'engager dans la RSE : du vécu !

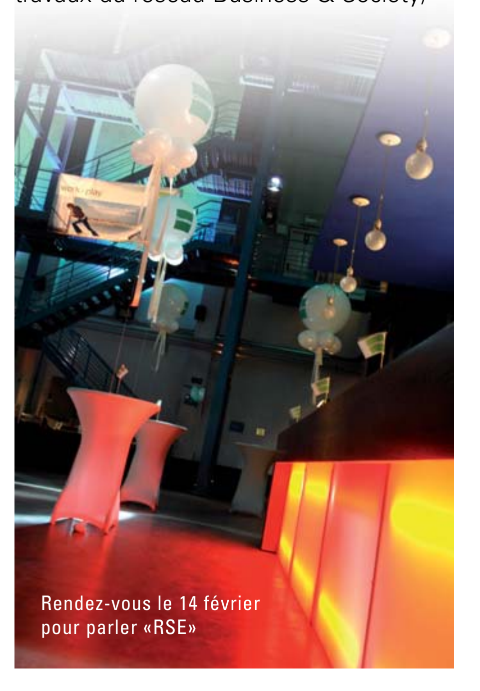
Tous les deux ans, les 45 sociétés membres du réseau Business & Society invitent les dirigeants d'entreprise du pays à explorer avec elles, le temps d'une conférence-atelier, quelques-uns des défis les plus «chauds» du Développement durable en entreprise. Rendez-vous fixé le 14 février 2008 à Evere, sur le thème «CSR, Turning Issues into Opportunities».

Par Géry **de PIERPONT**

La responsabilité sociétale, un phénomène de mode ? Un luxe ? Un devoir moral ? Aujourd'hui la «RSE» est devenue un véritable investissement stratégique, qui évolue de la gestion du risque vers le développement économique à long terme. De plus en plus d'entreprises cherchent en effet à intégrer davantage les enjeux de société dans leur activité. Les pionniers recueillent déjà le fruit de leur engagement, comme peuvent en témoigner plusieurs membres de Business & Society.

Encore faut-il pouvoir identifier clairement les enjeux de la RSE pertinents pour chaque entreprise, baliser les périmètres où les investissements sont porteurs d'impact. Mesurer les risques liés à ces choix stratégiques… Un trajet qu'on n'effectue pas tout seul.

La plupart des entreprises wallonnes sont en fait bien plus avancées en matière de développement durable - dans les trois dimensions du concept - qu'elles ne l'imaginent. Les membres de l'Union Wallonne des Entreprises (qui participe depuis plusieurs années aux travaux du réseau Business & Society)


Rendez-vous le 14 février pour parler «RSE»

sont donc invités à venir se familiariser aussi avec les pistes de travail les plus innovantes en matière de RSE.

L'occasion unique de saisir les conseils des responsables d'entreprise les plus expérimentés en ce domaine, de participer aux ateliers pratiques, de rencontrer en «face-to-face» une sélection de personnes-ressources ou d'interagir avec plus de 250 autres business managers intéressés.

Parmi les thèmes de travail abordés, en débat interactif : le volontariat d'entreprise, pour impliquer son personnel dans la mise en place d'une stratégie RSE ; le Développement durable comme dopant pour l'innovation ; la manière d'impliquer davantage les parties prenantes de l'entreprise dans la gestion, pour anticiper les attentes et les risques liés au business ; la revalorisation du personnel plus âgé, notamment grâce au dialogue intergénérationnel au sein de l'entreprise ; le bien-être et la gestion du stress au travail…

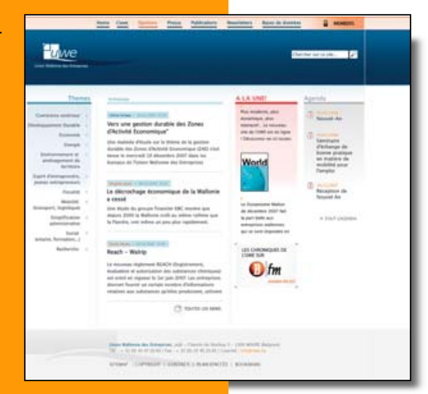
Un moment privilégié aussi pour entrer en contact avec quelque 28 acteurs ou témoins de la RSE, dont les conseils personnalisés seront directement utiles, selon les thématiques prioritaires de chaque entreprise. Comme il s'agit de véritables rendez-vous, quasi individuels, les premiers inscrits auront le plus grand choix…

Un «Keynote speaker» est également invité, pour donner le ton dès le départ, en la personne de Lise Kingo, Vice-President HR et RSE du groupe Novo Nordisk (Danemark), une des premières entreprises européennes à avoir misé de façon aussi stratégique sur la prise en compte des facteurs humains et des défis environnementaux dans sa gestion économique. ||

Plus d'infos ?
Programme et inscription en ligne sur www.businessandsociety.be



Le nouveau site de l'UWE



L'Union Wallonne des Entreprises vient de renouveler son site internet. Celui-ci est structuré selon les 12 grandes thèmes suivis par l'équipe de l'UWE : Aménagement du territoire, Développement durable, Economie, Energie, Environnement, Esprit d'entreprendre, Fiscalité, International, Mobilité-transport, Recherche innovation, Simplification administrative et Social (emploi, enseignement, formation). Grâce à la «Really Simple Syndication» (flux RSS), vous pouvez suivre automatiquement les dernières nouveautés publiées sur les 12 chaînes d'information.

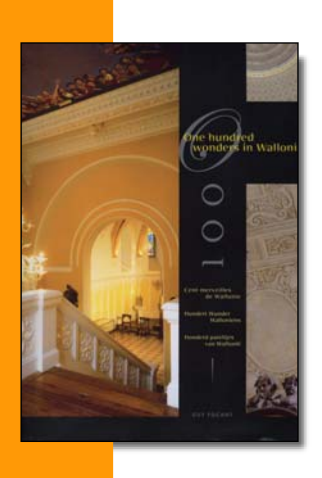
>> www.uwe.be

Histoire des sciences et de l'industrie en Belgique

Le développement de la science, de la technologie et de l'industrie, en Europe, au cours des 19ème et 20ème siècles, est sans précédent. Il a fait passer le monde de la traction chevaline à plus de 500 km/h, et du feu de bois à l'énergie nucléaire. L'auteur, historien mais aussi philosophe, se pose la question du rôle joué par les Belges dans cette grandiose aventure. Le livre se lit comme un roman : grandes familles, intérêts financiers, lutte sociales et idéologiques, enjeux politiques… Sans surprise, l'auteur constate aussi que la Wallonie occupe une place décisive dans l'avènement de la modernité scientifique et technique.

>> Jean Baudet, Jourdan Editeur, Collection « Terre des Belges », 02/626.06.70

Cent merveilles de Wallonie

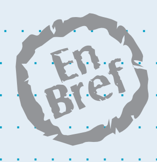


Grâce à son expertise acquise depuis plus de vingt ans dans le domaine de la photo patrimoniale, Guy Focant propose dans cet ouvrage une sélection de ses plus beaux clichés : monuments religieux, châteaux, patrimoine industriel, édifices civils… Chaque monument ou site photographié est accompagné d'une courte notice explicative rédigée par les historiens Valérie Dejardin et Julien Maquet. Ce très bel ouvrage existe en version française et en version quadrilingue (français, anglais, allemand et néerlandais).

>> Institut du Patrimoine wallon, 220 pages, 30 €.

Maisons fromagères Wallonie

Le saviez-vous ? Il existe plus de 350 fromages produits en Wallonie ! C'est pour mieux faire connaître l'abondance et la diversité de cette offre que vient de se créer un **label « Maison fromagère »** qui réunit 110 magasins spécialisés partout en Belgique (65 en Wallonie, 9 à Bruxelles et 36 en Flandre). Fruit du travail de deux années qui ont permis de référencer de nouveaux fromages wallons dans les étals, le réseau offre une vitrine de choix aux unités de production artisanales qui représentant 90% des producteurs de Wallonie. Plus d'infos sur www.maison-fromagere.be.



Brasserie - Environnement Hainaut

Fondée en 1890 et reprise en 2006 par Marc-Antoine De Mees, la **Brasserie de Brunehaut** a connu ces derniers mois une augmentation des ventes de sa bière d'abbaye « Saint-Martin » à la grande exportation : Japon, Canada, Suède, Danemark, Italie, Etats-Unis… Le brasseur était à la recherche d'une alternative crédible au traditionnel fût en acier inoxydable, dont le prix va sans cesse croissant, et qui comporte aussi un certain nombre d'inconvénients : coût de transport, nettoyage chimique, immobilisation financière, très long laps de temps (9 mois) entre deux remplissages… D'où le choix d'un fût recyclable développé en Australie et fabriqué sous licence en Angleterre : un premier soutirage d'une centaine de fûts a eu lieu récemment. Destination les Etats-Unis. Cette expédition en fûts recyclables est paraît-il une première européenne !

Propos recueillis par Madeleine DEMBOUR

Véritable passionné du monde de la finance, notre invité vient de prendre la tête d'Euronext Brussels. Le nouveau patron de la Bourse brosse les grands enjeux et défis financiers de la place de Bruxelles, et nous livre vingt ans de réflexions fiscales au sujet du capital à risque.

Bruno

le capital



Colmant
stimuler
à risque

Invité à la tribune de l'Union Wallonne des Entreprises le 28 janvier 2008, à l'occasion du traditionnel cocktail de nouvel-an de Genval, Bruno Colmant n'a pas réfléchi longtemps pour choisir son sujet : ce sera le capital à risque. Plus précisément, son traitement fiscal en Belgique.

Dynamisme Wallon : Vous avez choisi de parler de la fiscalité du capital à risque en Belgique. Pourquoi ?

Bruno Colmant : *Il s'agit pour moi d'un résumé de 20 ans de réflexions fiscales. Je trouve le moment venu pour les partager avec le monde de l'entreprise. Mais au-delà de la vision académique, j'estime que nous nous trouvons actuellement dans une situation très pénalisante pour le capital à risque. Il y a une série de mesures urgentes à prendre en Belgique. Ceci étant, je ne viens pas pour faire un discours politique, car ce n'est pas aux économistes ou aux fiscalistes de dicter les orientations publiques. Par contre, notre économie est aujourd'hui ouverte et intégrée dans l'économie de marché. Il faut donc s'interdirer de dogmatismes absolus en matière économique. Mieux vaut avoir un raisonnement inductif, base sur les faits, que déductif, c'est-à-dire fondé sur des postulats théoriques.*

Quel est votre message principal ?

Dans une économie de transit comme la Belgique, nous devons absolument nous doter d'avantages concurrentiels. Si l'on veut que les investisseurs s'arrêtent en Belgique, il faut prévoir des «aspérités». Si tout est lisse, on n'attire pas l'attention et les investisseurs risquent de glisser vers d'autres destinations plus attractives. Notre système actuel pénalise la prise de risque et donc l'investissement en actions.

Bruno Colmant, notre invité du mois

Parfois présenté comme un «workaholic», Bruno Colmant (46 ans) ne se considère pas personnellement comme un acharné du travail, mais comme quelqu'un qui a choisi de jumeler ses activités académiques et professionnelles. Ce «Solvay Boy», docteur en Economie Appliquée, a été fort marqué par son expérience aux Etats-Unis lors d'un MBA en 1989, une étape qui a renforcé sa passion pour le monde de la finance. Sa trajectoire professionnelle débute dans le secteur privé - Arthur Andersen, Dewaay et la Sofina - avant ING où il reste dix ans (1996-2006). Didier Reynders l'appelle à la direction de son Cabinet des finances fin 2006, à sept mois des élections législatives. Il est ensuite nommé à la tête d'Euronext Brussels le 1er octobre 2007. Auteur de plus de 600 articles et d'une vingtaine de livres, toujours dans le monde de la finance, il siège en outre dans de nombreuses instances (il est notamment administrateur de l'Union Wallonne des Entreprises) et enseigne dans plusieurs universités dans les 3 régions du pays, et notamment à la Vlerick School of Management.

Vous dites que le système fiscal belge actuel est toujours fondé sur les années d'après-guerre. Que faudrait-il changer ?

Oui, nous sommes toujours dans le modèle «effet d'aubaine» de la croissance de l'après-guerre. Durant les années soixante, on a construit un système progressif : plus on gagne, plus on épargne, plus on est taxé. On taxe donc les personnes physiques sur leur capacité à épargner. Résultat : la Belgique combine un des taux d'épargne les plus élevés du monde, mais avec une propension de risque parmi les plus faibles. Aujourd'hui nous devons trouver une troisième voie entre l'antifiscalisme et la surtaxation : on ne peut maintenir une fiscalité exorbitante dans un contexte d'économies ouvertes.

Vous fustigez particulièrement la période 1977-1981, que vous baptisez «l'effarement budgétaire»...

En Belgique, à la fin des années septante, on a répondu à la crise en augmentant les dépenses publiques et en créant un immense déficit. On n'a pas compris à l'époque que nous passions d'une économie secondaire à une société tertiaire. Au lieu d'investir dans l'innovation et le développement de l'immatériel, on a augmenté le rôle du secteur public…

On a demandé à la population de financer cet endettement en donnant des avantages fiscaux aux emprunts d'état. Ces quatre années d'erreur coûteront vingt ans et assècheront complètement le capital à risque. Les vagues de rachats d'entreprises belges par des groupes étrangers (1988 et 1998) n'y sont sans doute pas étrangères.

la fiscalité des entreprises doit être vue comme un instrument de compétitivité internationale

On n'en n'est quand même plus là aujourd'hui ?

Non, il y a eu un rattrapage rigoureux depuis 1993 et une accélération disciplinante dès 1999. Le ratio dette publique/PIB est passé de 137% à 85%. L'euro a eu pour effet de discipliner l'économie belge. La fiscalité des personnes physiques a été abaissée. L'impôt des sociétés est passé de 41 à 33%. On a eu la révolution des intérêts notionnels. Mais nous devons poursuivre dans cette voie et tourner le dos définitivement à cette fiscalité «effet d'aubaine» d'après-guerre. Aujourd'hui la fiscalité des entreprises doit être vue comme un instrument de compétitivité internationale. Dans ce cadre la fiscalité du capital doit cesser d'être pénalisante.

Concrètement que peut-on faire pour améliorer le capital à risque en Belgique ?

D'abord, donner confiance et assurer la prévisibilité juridique. Certainement rétablir une équation de taxation cohérente avec le risque pour ce qui concerne les investissements individuels : baisser la fiscalité des revenus d'actions et développer des véhicules de capital à risque. On pourrait introduire une déduction des intérêts d'emprunts pour l'acquisition d'actions. Pour améliorer la récolte de fonds auprès des particuliers, la Wallonie pourrait aussi s'inspirer du fonds Arkimedes qui fonctionne très bien en Flandre. Cela permet de stimuler l'investissement régional. ||

Retrouvez l'exposé complet de Bruno Colmant
(Quelle fiscalité pour le capital à risque ? Réception de Nouvel-An de l'UWE à Genval, 28 janvier 2008) sur www.uwe.be.



La Belgique combine un des taux d'épargne les plus élevés du monde, avec une propension de risque parmi les plus faibles

La Bourse de Bruxelles grandit sans cesse

Par Madeleine **DEMBOUR**

Vous êtes depuis trois mois à la tête d'Euronext Brussels et êtes également membre du Comité de direction de Nyse Euronext, c'est-à-dire le numéro deux financier d'un vaste ensemble boursier.

Vos impressions ?

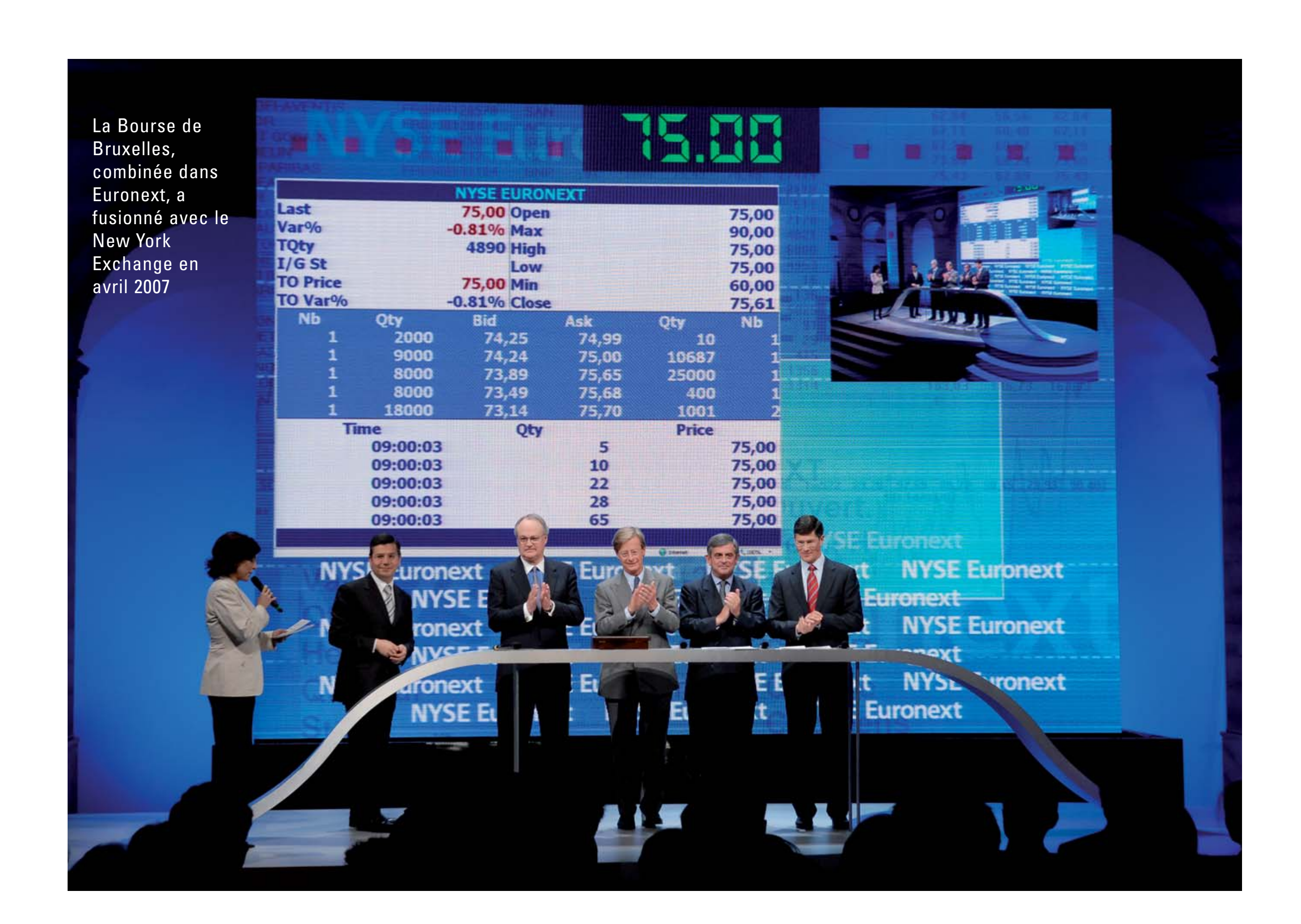
Je suis deux à trois fois par mois à New-York, cela demande une bonne organisation. Mais cela vaut la peine car c'est un beau modèle de Conseil d'Administration bi-continental, avec deux centres de décision, l'un à New-York et l'autre à Paris. En se regroupant avec la bourse américaine, on augmente le volume des transactions, le cours devient plus lissé et moins chaotique. Les marchés deviennent plus efficients.

Quelle est la visibilité de la place de Bruxelles ?

Nous avons eu en Belgique une série de visionnaires – Philippe Maystadt, Didier Reynders, Olivier Lefebvre, Jean Peterbroeck, Etienne Cooremans … - qui se sont rendus compte des limites de la place de Bruxelles. Avec le passage à l'ère électronique, une bourse n'a aujourd'hui plus rien à voir avec le bâtiment physique qui l'abrite. D'autre part on est sorti du monopole des agents de change, ce qu'on apelle la démutualisation. Ce contexte a nécessité l'ouverture : Amsterdam, Paris, puis Lisbonne, Porto, la Bourse des produits dérivés de Londres et depuis avril 2007 New-York. La réussite est au rendez-vous : j'en veux pour preuve le fait que les opérateurs étrangers continuent à s'intéresser aux transactions en actions belges. Plus de 70% des ordres viennent désormais de l'étranger et essentiellement (50%) de Londres.

Euronext Brussels continue-t-elle à grandir ?

La capitalisation boursière de la bourse de Bruxelles est de 300 milliards d'euros, soit une année de produit national brut. Ce n'est pas si mal ! En même temps nous restons une petite bourse car nous représentons un demi% de la capitalisation boursière de tout l'ensemble Nyse-Euronext. Nous avons 200 sociétés cotées, l'objectif est d'en avoir plus. Mais au-delà de nouvelles cotations, il est surtout important d'augmenter aussi le nombre de transactions : on est pratiquement à 700 millions d'euros par jour, trois fois plus qu'il y a quatre ans. La Bourse de Bruxelles grandit sans cesse. C'est incontestablement un des acteurs majeurs de l'économie du pays. ||

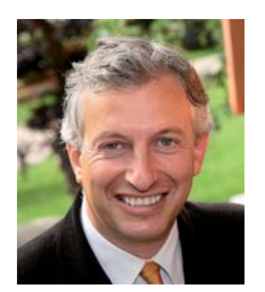


La Bourse de Bruxelles, combinée dans Euronext, a fusionné avec le New York Exchange en avril 2007

Qui est qui

Dynamisme Wallon vous propose la «galerie» de portraits des administrateurs de l'Union Wallonne des Entreprises : une centaine de décideurs de tous les secteurs et de toutes les provinces wallonnes. Le plus grand réseau économique de Wallonie accessible en un clin d'œil !




Eric **DOMB**
PARADISIO
PRESIDENT UWE


Vincent **REUTER**
ADMINISTRATEUR
DÉLÉGUÉ UWE

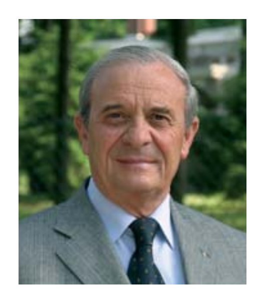

Léon-Albert **LHOIST**
LHOIST
1er Vice-Président UWE


Jean-Pierre **DELWART**
EUROGENTEC
Vice-Président UWE
Président de l'UWEL

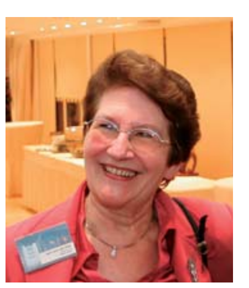

Pascal **ERPICUM**
CEZAM
Vice-Président UWE


Michel **FOUCART**
TECHNORD
Vice-Président UWE


Laurent **LEVAUX**
ABX LOGISTICS
Vice-Président UWE


Gérard **APRUZZESE**
CCW / APRUZZESE


Alain **AUBRY**
FERRERO ARDENNES


M.-A. **BELFROID-RONVEAUX**
RONVEAUX


André **BERGEN**
KBC GROUPE


Sophie **BERTHOLET**
RANDSTAD


Luc **BOCKOURT**
Entr. GENERALES
L.DUCHENE


Luc **BONTEMPS**
FEBIAC

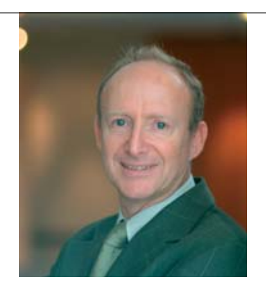

Bernard **BROZE**
ESSENSCIA WALLONIE

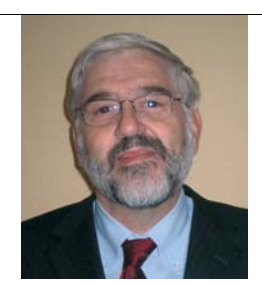

Raymond **CALOZET**
SOCOGETRA


Georges **CAMPIOLI**
AGORIA WALLONIE

à l'UWE ?


J.-J. **CARBONNELLE**
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES


Christian **CASTIN**
HOLCIM BELGIQUE


Bill **COLLIN**
AMOS


Rodolphe **COLLINET**
CARMEUSE


Bruno **COLMANT**
EURONEXT BRUSSELS


Benoit **COPPEE**
INVESTSUD


Jean-Paul **COURTOIS**
Administrateur de sociétés


Jacques **CRAHAY**
WARCOING


Michel **CROISE**
SODEXHO


Luc **DE BRUYCKERE**
TER BEKE


Etienne **de CARTIER**
ECOLAM


Patrick **de CATERS**
BAGECI


Patrick **DECLERCK**
DECOMO


Ludwig **DECOSTER**
SOLVAY/DNB


Eric **DE KESEL**
MOLNLYCKE HEALTH CARE


Philippe **DELAUNOIS**
MEDI@BEL


Alain **DE LONGUEVILLE**
SAINT-GOBAIN BENELUX


François **DESCLEE**
SUEZ TRACTEBEL


Xavier **DESCLEE**
XANTHION


Paul-Marie **DESSART**
MOBISTAR


Jacques **de SMET**
DUFERCO


Olivier **de WASSEIGE**
DEFIMEDIA


André **DHERTE**
SOCIÉTÉ DHERTE & FILS


Paul **DOR**
FORTIS BANQUE


Marc **du BOIS**
SPADEL


Michel **DUPUIS**
ESSENSCIA WALLONIE / TOTAL PETROCHEMICALS FELUY


Marc **DUSSART**
BEMIS EUROPE


Philippe **EGGERMONT**
CORA


Nathalie **ENGELS**
SYNAPSIS ASSOCIATES


Madeleine **FALLY**
ARCADIS FALLY


Jean-Paul **FAURE**
CATERPILLAR BELGIUM


Marc **FRANZEN**
DETRY FRERES


Jacques **GHEYSENS**
ETS DE GRAEVE


Michèle **GILLOT**
EPM


Bernard **GOBLET**
MAGOTTEAUX INTERNATIONAL


Dominique **GODIN**
TRAITEX


François **GOUDAILLEZ**
CCI DU HAINAUT/SBMI


Fernand **GRIFNEE**
ELECTRABEL


Michel **GRIGNARD**
CCI DE LIÈGE-VERVIERS/ ATRIO SERVICES


Jean-François **HERIS**
AGC FLAT GLASS EUROPE


Jean-Pierre **HERMANT**
CCI DU BRABANT WALLON/ CHEROKEE EUROPE


Jean **HORANIEH**
THALES ALENIA SPACE ETCA


Thierry **HUET**
DESOBRY


Michel **ISAAC**
BSB GROUP


Christian **JACQMIN**
SONACA


Victor **JEUNEHOMME**
INBEV BELGIUM


Daniel **KROELL**
CCI DU LUXEMB.BELGE / ETS KROELL BIGMAT


Jean-Michel **KUPPER**
FORTIS INSURANCE BELGIUM

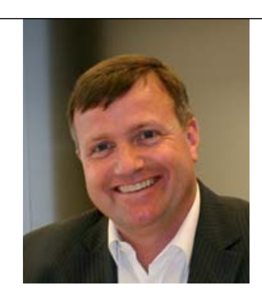

Philippe **LACROIX**
FEDERGON WALLONIE/ MANPOWER


Philippe **LAMBRECHT**
FEB


Olivier **LANGLET**
CARREFOUR BELGIUM


Pierre **LECONTE**
LECONTE


William **LEDGER**
S.C.A. HYGIENE PRODUCTS


Pascal **LEURQUIN**
EVADIX DMS


Joseph **LOCHT**
CBL / LAITERIE DE WALHORN


Georges **LOIX**
BAM WALLONIE


Didier **MALHERBE**
UCB BELGIUM


Jean **MARBEHANT**
LHOIST


Philippe **MARCUZ**
FEGE / SHANKS


Willy **MARLIER**
PRAYON


John Charles **MARTIN**
MARTIN'S HOTELS


Henri **MESTDAGH**
MESTDAGH

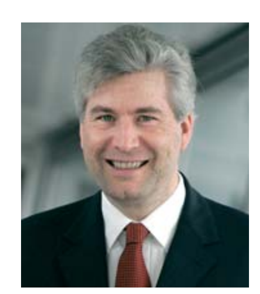

Baudouin **MEUNIER**
LA POSTE


Francis **MICHEL**
BURGO ARDENNES


Marcel **MILLER**
AGORIA WALLONIE / ALSTOM BELGIUM


Robert **MOCKEL**
CCI D'EUPEN / MOCKEL KGAA


William **MOSSERAY**
BELGACOM


Pierre **MOTTET**
ION BEAM APPLICATIONS


Yves **NOEL**
NMC


Guy **PATERNOSTER**
RAFFINERIE TIRLEMONTOISE


Raymond **PELLICHERO**
SABCA


Astrid **PIERON**
MAYER BROWN INTERNATIONAL


Jacques **PLATIEAU**
IBM BELGIUM


Pierre **PORTIER**
PORTIER GPI


Guy **PREAUX**
SAMBRINVEST



Stéphane **ROUMIEUX**
EXPERIAN BUSINESS STRATEGIES



Jo **SANTINO**
INDUFIN



Jean-Marie **SCHEPENS**
BASE



Philippe **SCHLEICHER**
TECHSPACE AERO



Simone **SIMON-CURNEL**
ETS J. WUST



Thomas **SPITAELS**
T.P.F.



Jean **STEPHENNE**
GLAXO SMITHKLINE



Erich **THÖNNES**
CABLERIES D'EUPEN



Martin **TILS**
AIR LIQUIDE BELGE



Roby **VAN DAELE**
CCI WALLONIE PICARDE / VPRINT



Roger **VAN STEENBERGEN**
SIEMENS



J.-J. **VERDICKT**
SPRL JJ VERDICKT



Michel **VERHELST**
FEDUSTRIA WALLONIE / COVERFIL



Jean-Mary **VIVIER**
L'OREAL BELGILUX



Xavier **VOTRON**
ELECTRABEL



Gilbert **WAUTHIER**
TRASYS



Jean-Christophe **WEICKER**
CCI DE LA PROVINCE DE NAMUR / VOYAGES COPINE

Est également administrateur UWE :

Michel **LÉONARD**
MARIS

Budget wallon 2008
Moindre rigueur mais promesses «Marshall» tenues

Après 3 ans d'une gestion rigoureuse qui avait permis de réduire progressivement le déficit public régional, entraînant une réduction du ratio d'endettement, le budget wallon va connaître un déficit en 2008 et une nouvelle augmentation du niveau de la dette. Et ce l'année même où la Flandre va effacer complètement sa propre dette. Mais - point très positif - les moyens promis au plan Marshall sont bel et bien intégrés dans le budget 2008.

Par Didier **PAQUOT**

La publication du budget régional 2008, qui a été voté au Parlement wallon fin décembre, suscite une certaine déception :

- En dépit d'une croissance escomptée des recettes relativement soutenue (3,1%), le budget wallon 2008 va afficher un déficit de 6 millions d'euros, après un surplus de 81 millions en 2007.
- Les dépenses primaires augmenteront beaucoup plus rapidement que les recettes (5,5% contre 3,1%). En outre, des dépenses récurrentes vont être financées par des recettes non récurrentes, à savoir la vente des actions d'Arcelor pour 90 millions d'euros.
- Un plan air-climat ambitieux a été lancé alors que le plan Marshall nécessite encore une forte mobilisation de ressources financières, ce qui pose plusieurs questions. Une région de la dimension de la Wallonie peut-elle se permettre de se battre en même temps sur tous les fronts ? N'aurait-il pas été plus efficace, sur le plan du développement durable, d'opter pour une réduction de la dette publique laissée à la nouvelle génération ?
- Les politiques sociales ont aussi bénéficié d'augmentations budgétaires relativement substantielles. Or les derniers évènements concernant la gestion de l'AWIPH auraient dû inciter à un audit approfondi des budgets déjà alloués à ce secteur avant que ces derniers ne soient augmentés.
- Plus généralement, aucun effort de réduction des coûts de l'administration publique (au sens large, c'est-à-dire incluant l'optimisation des ressources des grands parastataux comme le FOREM ou l'AWEX) n'est envisagé, effort qui serait pourtant source d'importantes économies, et qui est recommandé par l'OCDE dans un rapport qui fait état d'un coût trop élevé des administrations belges, et d'une volonté de réforme beaucoup trop timorée dans l'administration wallonne.

En résumé, une politique de dépenses plus discrétionnaires et orientées sur les priorités de la région, couplée avec un plan d'amélioration de l'efficacité des pouvoirs publics, auraient permis de maintenir le budget 2008 à l'équilibre, voire de dégager un surplus, sans porter atteinte aux politiques économiques et sociales prioritaires du Gouvernement.


© Belpress Banque d'images en ligne

Le budget R&D augmente de 4,4% : une très bonne chose

Côté positif

A côté de ce relâchement de la gestion budgétaire, on se doit de souligner quelques points très positifs :

- En dépit du déficit annoncé, le Gouvernement wallon continue de respecter l'Accord de coopération conclu avec le Gouvernement fédéral et qui fixe des objectifs budgétaires pluriannuels aux entités fédérées.
- En outre, vu la faible amplitude du déficit pour 2008, le ratio endettement/recettes restera stable.
- Ensuite, le Gouvernement wallon tient les promesses prises dans le cadre du plan Marshall. Il dégage en effet les moyens nécessaires au financement de la troisième tranche du plan (260 millions d'euros en 2008).
- Enfin, le budget «ordinaire» (c'est-à-dire hors plan Marshall) de la R&D augmente de 6 millions (+4,4%) en moyens de paiement (moyens qui peuvent être dépensés sur l'année) et de 16 millions (+11,6%) en moyens d'action (moyens qui peuvent être engagés mais qui seront dépensés sur plusieurs années).

Au total, même si le budget 2008 témoigne de quelques entorses aux principes de saine gestion des finances publiques, le déficit prévu n'aura pas de trop graves conséquences sur l'assainissement structurel des finances régionales. D'autant que les politiques de redressement de la région sont poursuivies avec constance.

Cependant, s'autoriser un dérapage budgétaire – même minime – en haute conjoncture, rend d'autant plus difficile la tâche des argentiers publics dans la période de ralentissement conjoncturel. Le bouclage du budget 2009, année électorale, s'avèrera autrement périlleux que celui de 2008. ||

Quelques chiffres à retenir

Le budget initial 2008 de la Région wallonne, c'est ...

- *6,7 milliards d'euros de dépenses totales, soit environ 9% du Produit Intérieur Brut wallon.*
- *260 millions pour le Plan Marshall.*
- *Un déficit de 6 millions d'euros.*
- *Une dette en valeur nominale de 4,3 milliards d'euros, pour un ratio d'endettement d'un peu moins de 70%.*

L'EPM a formé 1.500 cadres et dirigeants
Un regard sur 30 ans de formation au Management

Forme-t-on les managers de 2008 comme on le faisait en 1978 ? Cette question, nous l'avons posée aux dirigeants de l'EPM (Entreprises, Perfectionnement, Management). Voulue et développée par des dirigeants d'entreprises, parrainée par l'Union Wallonne des Entreprises, cette école a formé près de 1.500 cadres et futurs dirigeants depuis sa fondation il y a 30 ans.

Par Madeleine **DEMBOUR**

Pour bien comprendre l'EPM (Entreprises, Perfectionnement, Management), il faut connaître son principe d'animation «par les entreprises, pour les entreprises». Ce principe a toujours tenu lieu de fil rouge à l'école, dont le corps professoral (près de septante chargés de cours ou intervenants) est uniquement constitué d'acteurs de terrain, praticiens d'entreprise d'horizons variés et experts externes reconnus. Ceux-ci appliquent une combinaison de situations d'entreprise et transfert d'expérience à des techniques de gestion et concepts stratégiques.

Si le fil rouge est bien connu, il est évident que les «recettes» qui prévalaient il y a trente ans, lors de la fondation de ce qui était alors l'Ecole Liégeoise de Management, ne sont sans doute plus les mêmes.

A l'origine orientée vers les grandes entreprises industrielles, l'école s'est ouverte progressivement aux PME. Aujourd'hui parrainée par l'Union Wallonne des Entreprises, elle a développé son offre de formation, organisée à présent autour de 4 cycles : la maîtrise en management (1978), la gestion de l'environnement (1990), la gestion des relations sociales (1999), et le programme de développement de soi (2003).

D'une manière générale, au-delà du contenu et des contours des programmes, nous avons voulu savoir ce qui avait fondamentalement changé en 30 ans dans la formation des managers. Michèle Gillot, Présidente, et Jo Hanquet, Directeur, nous livrent quatre réflexions à ce sujet.

Les 4 points qui ont changé dans la formation des managers

1 Internet

Internet n'est pas un simple «outil». Le web change véritablement le contexte dans lequel les managers évoluent. Avec l'ère électronique, c'est comme si le temps s'était rétréci. Les délais diminuent, en même temps cela induit un accroissement de tension et de pression sur les gens, tout en augmentant leur responsabilisation. Notre réponse à cette évolution a été de proposer en 2003 une maîtrise en développement personnel et savoir-faire relationnel mettant l'accent sur la gestion de soi et de sa relation avec les autres.



Jo Hanquet : apprendre à réagir vite, anticiper, bien saisir rapidement toutes les données d'un problème… autant de compétences que nous essayons d'injecter

2 Cycle de vie

Le cycle de vie des produits ne cesse de se raccourcir. Il nous a semblé important, dans ce contexte, d'introduire des notions de gestion de projets dans les différents programmes : apprendre à réagir vite, anticiper, bien saisir rapidement toutes les données d'un problème… autant de compétences que nous essayons d'injecter.

3 Niche

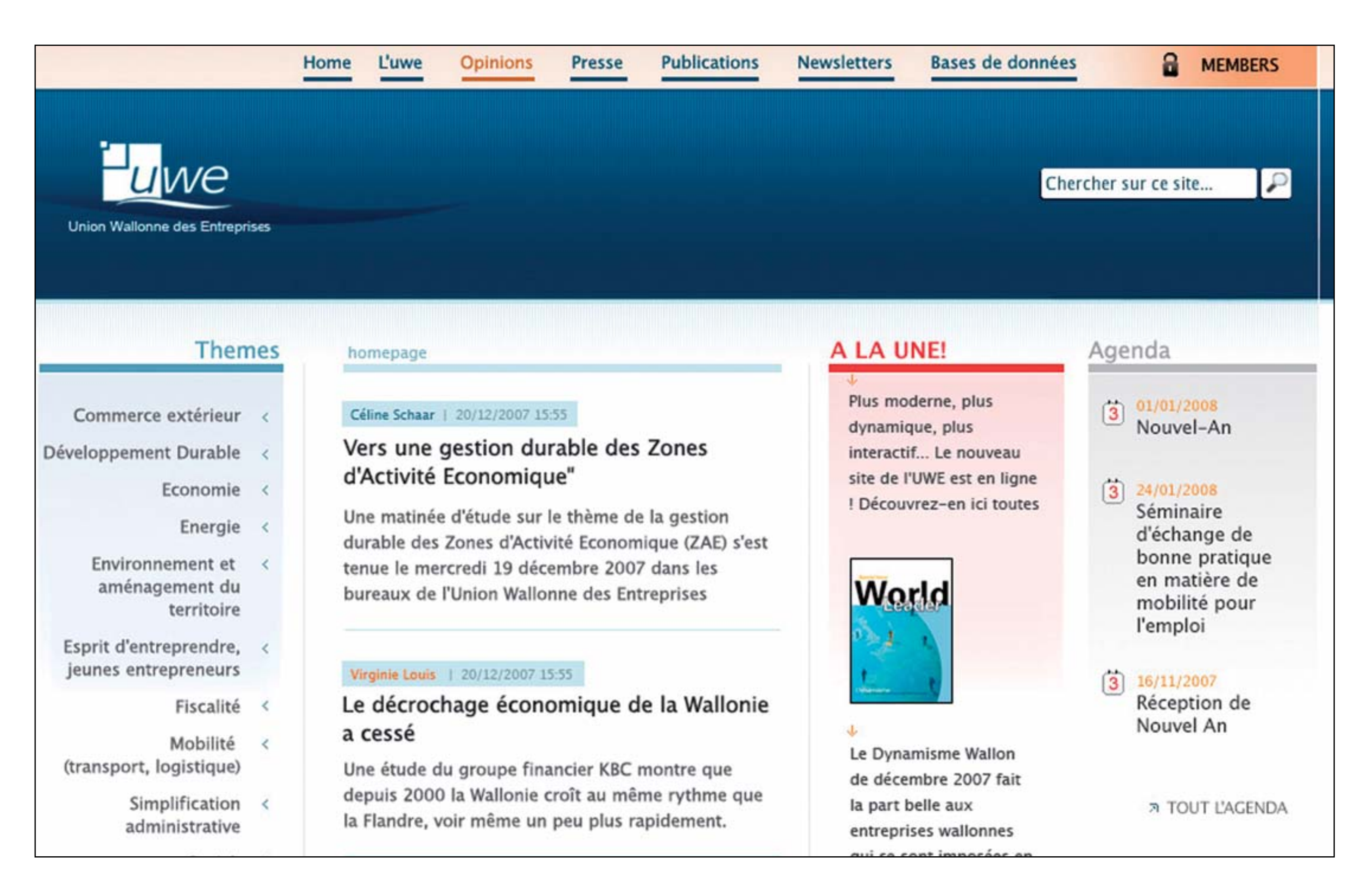
Les produits de niche sont ceux qui réussissent dans la vie économique. Nous appliquons cette notion au fonctionnement EPM, en faisant évoluer nos programmes dans le temps. Le principe est d'être toujours en phase avec les réels besoins des entreprises. A chaque problème posé, nous essayons d'apporter la bonne réponse (ce qui est différent d'une réponse «du second choix»). Certains programmes ont été lancés et puis arrêtés. Nos chargés de cours sont évalués par les élèves : cela nous permet de «coller» aux besoins réels.

4 Internationalisation

Pas besoin de faire un dessin. Un des plus grands changements intervenus depuis 30 ans est la globalisation. Les cadres évoluent aujourd'hui dans des fonctions très souvent internationales, avec une forte dimension multiculturelle. Nous réfléchissons à leur offrir un programme adapté et nous avons commencé un travail sur ce thème avec des partenaires internationaux partageant la même approche. Affaire à suivre… ‖

Plus d'infos ?
010/45.11.54, www.epm.be

Michèle Gillot : le principe est d'être toujours en phase avec les réels besoins des entreprises



L'UWE lance un nouveau Site Web

En ouverture de ce dossier «web et dirigeant», Dynamisme Wallon a rencontré Vincent Reuter, administrateur délégué de l'Union Wallonne des Entreprises, pour évoquer le nouveau site portail www.uwe.be.

Par Madeleine **DEMBOUR**

Dynamisme Wallon :
Le site internet www.uwe.be change. Pourquoi ?

Vincent Reuter : *L'UWE a été présente très tôt sur internet, dès 1995. A l'époque il s'agissait essentiellement d'assurer une présence sur la toile. Cette présence était plutôt de nature statique. Au fil des ans, internet a pris de plus en plus d'importance. Notre site a évolué et est devenu beaucoup plus dynamique. Il est consulté par 600 personnes par jour. Les informations que nous y mettons sont de plus en plus nombreuses et nous avons ressenti la nécessité de nous doter d'un outil de gestion de contenu.*

Le but est double : d'une part, mieux répondre aux besoins des utilisateurs. L'essentiel est que le chef d'entreprise, le journaliste, l'étudiant ou le demandeur d'emploi trouve rapidement ce qu'il cherche sur notre site. Celui-ci est structuré selon les 12 grandes thèmes suivis par l'équipe de l'UWE : Aménagement du territoire, Développement durable, Economie, Energie, Environnement, Esprit d'entreprendre, Fiscalité, International, Mobilité-transport, Recherche innovation, Simplification administrative et Social (emploi, enseignement, formation).

D'autre part, grâce au nouveau logiciel, la rédaction des pages web est simplifiée et les mises à jour pourront être assurées par chaque membre du staff UWE concerné. Les différents Départements de l'UWE peuvent ainsi publier eux-mêmes leurs infos, ce qui confère à l'ensemble une unité de style et fait du site un véritable portail.

Vous avez opté pour un logiciel libre...

Nous cherchions une solution technique abordable et répondant à nos besoins spécifiques. Nous avons analysé différentes solutions disponibles sur le marché et finalement nous avons été séduits par la plate-forme «Open source» Plone qui est utilisée par des institutions aussi diverses que la Nasa, Oxfam, les facultés de Namur, une trentaine de communes wallonnes, le gouvernement wallon, le ministère flamand de l'environnement,... Nous nous sommes fait aider par le réseau international Zea Partners qui regroupe plusieurs PME spécialisées dans ce logiciel. Il s'agit donc d'un travail d'équipe qui a fait intervenir des sociétés de Louvain-la-Neuve, Mons et même Pise en Italie ! Notre webmaster travaille en étroite collaboration avec ce réseau, il peut lancer un appel à la «communauté Plone» en cas de problème, et il arrive que certaines applications développées ailleurs puissent s'appliquer à notre propre site.

Ce nouveau site portail annonce-t-il un changement dans l'offre d'information de l'UWE ?

Oui et non ! Oui dans le sens où nous exploitons davantage les possibilités techniques d'interne. Par exemple notre site est doté de flux RSS : grâce à cette «Really Simple Syndication», chaque internaute peut suivre automatiquement les dernières nouveautés publiées sur nos 12 chaînes d'information. Nous utiliserons davantage le multimédia, en insérant des photos, des bandes sons et des vidéos. Nous allons également soigner nos membres, qui recevront s'ils le souhaitent une newsletter tous les 15 jours dans leur boîte mail. A terme un intranet sera à leur disposition, pour accéder aux ordres du jour, procès-verbaux et avis de l'UWE. Le développement est en cours.

Mais notre métier ne change pas pour autant : nous continuons à être présent sur tous les terrains qui intéressent les entreprises wallonnes, à suivre les dossiers, anticiper les réglementations et ce dans le but d'améliorer le contexte dans lequel évoluent les entreprises.



Vincent REUTER (UWE) : notre site internet évolue sans cesse. Il est consulté par 600 personnes par jour

Le papier est-il mort ?

Pas du tout ! Notre cœur de cible, les membres de l'UWE, sont des dirigeants d'entreprise. Ce sont de grands consommateurs de médias. Ils passent exactement autant de temps – c'est-à-dire 48 minutes par jour exactement – à lire qu'à consulter des sites internet[1]. Nous devons donc soigner aussi bien l'internet que nos autres canaux d'information. Notre récente enquête de lectorat confirme le caractère utile de notre magazine Dynamisme Wallon, qui est fort apprécié pour sa mise en avant des succès wallons. Nous travaillons pour en faire un magazine qui reflète davantage encore le dynamisme entrepreneurial, en complémentarité avec l'outil internet. La nouvelle formule sera lancée au printemps. ‖

(1) Etude Cadres & Dirigeants 2007 (www.cadreetdirigeants.be)

E-gouvernement : où en est-on ?

Faites-vous partie des 66% de PME wallonnes qui ont déjà visité au moins un site Web d'administration publique ? Si oui, avez-vous trouvé l'information que vous cherchiez sur ces sites, à l'instar de 73% de PME utilisatrices de l'e-gouvernement ?

Retrouvez plus d'informations en page 8 sur les avancées de l'e-gouvernement pour les entreprises.

Les bases de données exclusives de l'UWE

Véritable «Boîte de Pandore» – sans ses aspects funestes –, la rubrique «Bases de données» du site Web de l'Union Wallonne des Entreprises (www.uwe.be) fournit quantité d'informations et contacts utiles pour l'entrepreneur wallon. Visite guidée.

- «Guide Web de l'Entrepreneur wallon» : plus de 500 sites Web répertoriés (et bien d'autres puisque la version «on-line» est régulièrement remise à jour) avec, bien entendu, les commentaires des «spécialistes maison» de l'UWE.
- «Capital à risque» : les fonds, invests, business angels... actifs en Wallonie et susceptibles de soutenir financièrement votre projet.
- «Centres d'affaires» : renseigne, province par province, les espaces dédiés à l'activité économique (zoning, parcs scientifiques, business centers, incubateurs…). Nature de l'offre, conditions à remplir, types d'entreprises, contacts et une idée de prix ...
- «Demandes d'emploi / Offres d'emploi» : les candidats s'y présentent en 5 lignes de manière standardisée. Si un profil vous intéresse, utilisez le formulaire en ligne pour obtenir son CV complet. La possibilité est par ailleurs offerte aux membres de l'UWE, exclusivement, d'insérer gratuitement leurs propres offres d'emploi.
- «Leaders mondiaux» : nous avons en Wallonie plusieurs Champions du monde, que ce soit dans leur secteur ou dans un créneau pointu, voire dans un type de produit bien spécifique.
- «Journalistes» : l'ensemble des coordonnées et informations relatives à la presse francophone et néerlandophone (écrite et audio-visuelle) spécialisée en économie.
- «ISO 9001 (qualité)» : démarche «Qualité» systématisée, standardisée et menant à un précieux label : la certification ISO 9001. Identifiez-les, secteur par secteur, dans la liste.
- «ISO 14001/EMAS (environnement)» : liste des entreprises qui ont choisi de s'investir dans la gestion de l'environnement et ont obtenu la certification ISO 14001 ou EMAS.
- «Sites de nos membres» : les entreprises membres de l'UWE et de ses fédérations sectorielles associées.
- «Esprit d'Entreprendre» : les initiatives de sensibilisation des jeunes aux métiers et à l'esprit d'entreprendre.
- Cabinets ministériels et Commissions des Parlements wallon et de la Communauté française.

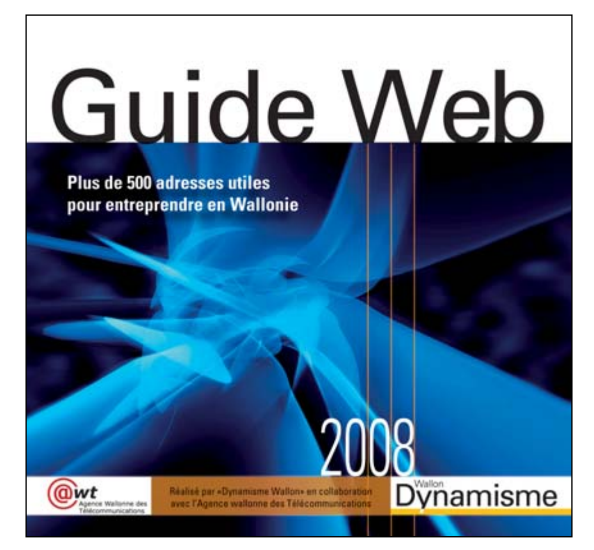
Le Guide Web 2008
Plus de 500 adresses pour entreprendre en Wallonie

Par Madeleine **DEMBOUR**

Plébiscité par ses utilisateurs, ce guide de format de poche constitue une référence dans le domaine de «l'internet utile». La version 2008 vient de sortir de presse, à l'initiative Dynamisme Wallon en partenariat avec l'Agence Wallonne des Télécommunications. Vous le trouverez en supplément à la présente édition.

Le succès du Guide Web tient dans sa simplicité : un format de poche pratique, un bref commentaire pour chaque adresse, une sélection enrichie d'années en années.

Rappelons que ce document n'a pas de vocation commerciale (il ne s'agit pas d'un "bottin" exhaustif mais d'une sélection subjective) et a pour spécificité de cibler les acteurs régionaux.



Deux nouveautés en 2008

➔ D'abord, pour chaque site renseigné, est indiquée la possibilité ou non de s'abonner à un flux RSS (symbolisée par l'icône). Grâce à cette «Really Simple Syndication», vous pouvez suivre automatiquement les dernières nouveautés publiées sur un site Web. Pour en savoir plus, notamment comment utiliser ces nouvelles possibilités, nous vous conseillons le site de notre partenaire : www.awt (rubrique «tous les flux de l'AWT»). Vous constaterez que les sites présentant cette possibilité sont encore peu nombreux, mais gageons que leur nombre ira croissant dans les mois qui viennent.

➔ Pour plus de simplicité, les liens référencés sont structurés en 12 grands thèmes, qui sont les thèmes que vous pouvez aussi retrouver sur le nouveau site www.uwe.be. Nous pensons de la sorte «couvrir» les principaux liens utiles pour qui souhaite entreprendre en Wallonie.

Ces thèmes sont les suivants :

1. Aménagement du territoire
2. Développement durable
3. Economie
4. Energie
5. Environnement
6. Esprit d'entreprendre
7. Fiscalité
8. International
9. Mobilité, transport logistique
10. Recherche innovation
11. Simplification administrative
12. Social (emploi, enseignement, formation)

Tiré à 40.000 exemplaires, distribué par l'UWE, le Ministère de la Région wallonne et l'Agence Wallonne des Télécommunications, cette nouvelle édition du Guide Web est disponible GRATUITEMENT, dans la limite des stocks disponibles, naturellement.

Retrouvez tous les liens référencés sur www.uwe.be (rubrique «base de données). ||

Un oubli ? Une erreur?
Faites le nous savoir
en écrivant à info@uwe.be



e-Commerce, e-Marketing, eBay
3 leviers de croissance pour les entreprises

Par Madeleine **DEMBOUR**

En résonance avec le renouvellement du site uwe.be et le Guide Web qui accompagne ce numéro, une réflexion prospective sur l'internet et le métier de patron en compagnie d'Olivier de Wasseige, qui vient de signer un livre qui devrait susciter l'intérêt des entrepreneurs wallons.

Dynamisme Wallon : vous venez de publier un livre à destination des entrepreneurs, leur expliquant l'apport de l'internet dans les entreprises. Dans quel but ?

Olivier de Wasseige : *Cet ouvrage est un outil pratique à destination des entrepreneurs qui souhaitent se positionner par rapport aux défis des Technologies de l'Information et de la Communication, que ce soit pour démarrer une activité ou développer le business existant. J'y présente une «vue hélicoptère» des notions fondamentales et des bonnes pratiques en matière d'e-commerce et d'e-marketing, ainsi que l'apport d'eBay, qui n'est plus seulement une plate-forme pour vider ses fonds de grenier, mais un réel outil de vente pour des entreprises, à des particuliers mais aussi à d'autres entreprises.*



Olivier de Wasseige : l'internet ne remplacera jamais l'humain dans l'entreprise !

Vous qui êtes depuis des années dans le monde de l'internet, pourquoi avoir choisi le média papier pour communiquer ?

Le papier n'est pas mort, que du contraire ! L'internet est un média complémentaire à tous les autres, qu'il s'agisse du papier, de la télévision, des catalogues imprimés, etc. D'ailleurs, le livre est complété par un site interactif, lieu d'échange sur le livre.

Ensuite cela permet à des entrepreneurs qui n'ont plus le temps de suivre des formations de plonger dans une matière quand ils le veulent.

Et enfin c'est une manière de rassembler le résultat de plus de vingt ans d'expérience de formations de plus de 8.000 personnes aux concepts internet, de missions d'accompagnement stratégique et opérationnel, ainsi que des retours d'expérience concrets résultant des développements de sites et d'applicatifs réalisés par l'équipe de Defimedia.

Est-ce un livre technique ? Théorique ? A quel public s'adresse t il ?

Le livre n'est pas technique du tout et est donc compréhensible par un large public ! On trouve de nombreuses illustrations et applications dans des sociétés de toutes tailles. Des entreprises «près de chez nous», ce qui devrait susciter l'intérêt de nos entrepreneurs, qui verront les applications concrètes de leurs voisins wallons !

Quels messages avez-vous voulu faire passer dans ce livre ?

D'abord que l'internet ne remplacera jamais l'humain dans l'entreprise : c'est un outil comme d'autres, mais avec un impact potentiellement fort sur la compétitivité, la croissance, la stratégie et l'organisation des entreprises.

Ensuite que des mécanismes tels l'e-commerce et l'e-marketing sont à la portée de toutes les entreprises, et pas seulement des grandes. Je cite les cas de nombreuses personnes qui ont créé leur emploi grâce à l'internet, et d'entreprises qui en créent aussi. Notamment parce qu'elles rendent un meilleur service à leurs clients, parce qu'elles sont plus compétitives, parce qu'elles réduisent certains coûts, etc. … Quand, dans une étude de cas, on lit que René Depairon, l'administrateur délégué de d'une blanchisserie spécialisée dans les vêtements de travail à Verviers, considère que «internet, c'est du pain béni pour nous», on voit qu'on ne rêve pas, que c'est du concret …

Justement, à ce sujet, comment situez-vous le niveau des entreprises wallonnes par rapport à l'internet ?

S'il est vrai que je ne peux m'empêcher de parler des technologies avant-gardistes de ce qu'on appelle le Web 2.0 (par opposition au Web 1.0, première version des concepts d'e-business, e-commerce et e-marketing), cela ne prend qu'une petite partie du livre. Sinon, on reste les pieds sur terre. Parce que nos entreprises, même si elles évoluent, ont encore beaucoup de chemin à parcourir, comme le souligne la dernière étude de l'Agence Wallonne des Télécommunications[1]. Je dis souvent en riant que j'essaie régulièrement d'en faire passer certaines du Web 0.0 au Web 1.0 !!

(1) Voir www.awt.be (Enquête «Usages TIC»)

Ces outils, l'e-commerce, l'e-marketing et eBay, sont-ils accessibles pour la majorité de nos entreprises ?

Oui, bien sûr ! C'est un point sur lequel j'ai attiré l'attention dans le livre : ces technologies ne sont pas réservées aux grandes, qui ont des moyens financiers et des équipes dédicacées importants : le ticket d'entrée n'est pas cher, même pour les TPE et PME … Mais il ne faut pas négliger le temps à consacrer à ce genre de projet ! ||



Olivier de Wasseige est Licencié et Maître en Informatique. Il a exercé différentes fonctions de direction dans des sociétés informatiques internationales, avant de se lancer dans l'entreprenariat en 1999. Il est administrateur délégué de defimedia, qu'il codirige avec ses associés Anne Marie Heller et Luc Ponsard et qui propose des services en e-Business, e-Governement, e-Communication, e-Marketing, e-Learning. Fort d'une expérience pratique de plus de vingt ans, il enseigne l'impact de l'internet sur la stratégie et l'organisation des entreprises à HEC/Ulg, à l'EPM (Entreprise Perfectionnement Management), et dans divers interfaces de formation pour entreprises. Il est par ailleurs administrateur à l'Union Wallonne des Entreprises.

>> Olivier de Wasseige, «e-Commerce, e-Marketing, eBay : 3 leviers de croissance pour les entreprises», Edipro (www.edipro.info et www.toutlemondevaenparler.be)



Une enquête et un livre
Web : le défi n'est plus technique

Par Dominique ANNET

Le défi n'est plus technique. Désormais, le grand défi du web, c'est son management. La toile est au service de l'entreprise, de sa stratégie globale, de son déploiement, elle soutient chacune de ses fonctions. Elle place l'artisan, la TPE, la PME et la multinationale sur le même plan de visibilité.

L'enquête menée par Dominique Annet en introduction du nouveau livre «Web et Dirigeant» révèle les préoccupations en cette matière. Dynamisme Wallon a demandé à l'auteur de «commettre» les pages qui suivent afin de nous éclairer sur cet aspect important de management.

Enquête auprès de dirigeants

Une enquête a été menée[1] au printemps 2007 auprès de patrons d'entreprises belges et françaises. Quels regards posent-ils sur ces technologies web qui font désormais irréversiblement partie de leur métier ?

Les patrons sont unanimes : les technologies web sont désormais indispensables à leur organisation. Premièrement parce que le web est devenu le canal privilégié des informations, deuxièmement parce que "*c'est actuel*" et troisièmement parce que c'est un canal relationnel. Comme le dit un dirigeant en boutade : "*on ne peut plus s'en passer, on passerait pour des ringards !*"

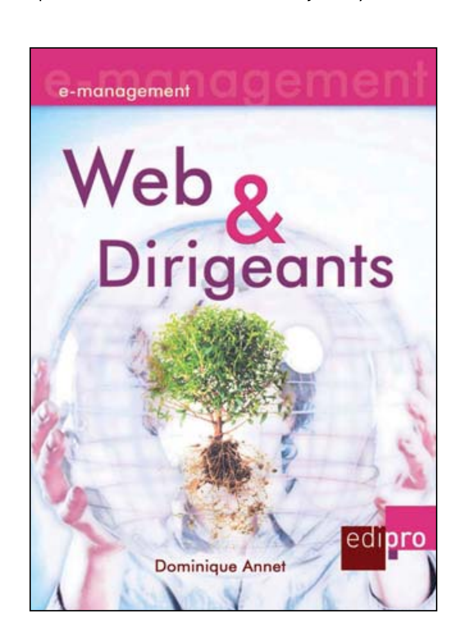
"*Mal nécessaire*" ou "*une montagne à gravir*" pour une minorité, le web soulève majoritairement l'enthousiasme : "*c'est un atout, une chance*" pour l'entreprise, en même temps qu'un "*gouffre à milliers voire à millions d'euros» ajoutent certains. Et ils ont bien conscience que «le web ne masquera jamais la mauvaise gestion ni les problèmes structurels d'une entreprise*".

Leurs principales préoccupations sont la prospective (potentiel d'évolution), la stratégie (politique web et impacts), le management (que doit faire le dirigeant ?) et le financier (coût et rendement de l'investissement). Si quelques-uns se disent «à l'aise» en particulier en tant qu'utilisateurs, leurs questions soulèvent des inquiétudes. Certains ont la modestie d'avouer leur manque d'informations en ce domaine. Si la moitié se dit "*compétent*", l'autre moitié se déclare "*incompétent*" voire "*frustré*" ; la majorité se sent dépendante, prise au piège par les outils et les informaticiens.

L'enquête révèle que le site internet est devenu la norme. Aucune entreprise ne fait plus cette économie. Le site à accès réservé (intranet, extranet, portail ou non) commence seulement à être installé dans les organisations de plus grande taille. Une des leçons de l'enquête est de constater combien les dirigeants cernent mal les contours technologiques de leur toile. Ils citent, en vrac : le courriel, le push mail, tel ou tel navigateur, tel logiciel, la recherche encyclopédique, les enquêtes de solvabilité, VPN, les metatags, le workflow… comme outils.

Les dirigeants ont appris sur le tas, parce que c'était le seul chemin possible. Ils se débrouillent le mieux qu'ils peuvent, s'appuyant sur quelques piliers. Notre étonnement ? Si le dirigeant associe trois mondes pour réaliser sa toile (l'informatique, la communication/marketing/commercial, le management), lorsqu'il s'agit de décider, on n'a plus à faire qu'à la direction générale et à la direction informatique, exit les communicateurs ! Et comble du comble, dans la moitié des cas (de notre enquête), l'informatique prend seule les décisions. Voici le mécano devenu pilote d'avion !

Quant au rôle que jouent les patrons dans la prise en main du web de l'entreprise, il est à géométrie très variable. L'un "*fixe des grandes lignes, rassemble les idées et s'assure de leur mise en œuvre*" tandis qu'un autre avoue "*ne pas poser de choix technologique, juste contrôler l'image et le contenu*" et qu'un troisième déclare "*je n'y tiens aucun rôle*". ‖



Web 1.0, web 2.0, web 3.0

Le web, c'est comme un oignon : des couches se superposant les unes sur les autres. La première couche, le web 1.0, c'est le web du contenu qui sévit dans les années '90. Il est à l'image du développement technique du réseau internet : une masse de documents et d'informations accessibles. La seconde couche naquit au début des années 2000, c'est le web 2.0., le web des personnes. Il sert désormais à relier des gens. Ergonomie et navigation sont pensées dans une optique «utilisateurs». Le web 3.0., à venir peut-être, est le web de l'interconnexion libre.

(1) Avec la complicité de l'Union wallonne des Entreprises mais aussi de l'Association Progrès du Management et de l'Infopôle.

5 questions à l'auteure

Dominique Annet, vous êtes l'auteure de ce livre «Web et Dirigeant». Pourquoi ce livre ?

Parce qu'il n'existait pas. Les dirigeants m'ont amenée à constater leurs difficultés, en particulier celle de se retrouver seul face à de nombreux interlocuteurs qui abordent chacun un des aspects du web (informaticien, communicateur, publicitaire, e-marketeur, e-commerciaux, etc.).

Le manager a donc à faire la synthèse ?

En effet. Et cette synthèse n'est pas aisée. Le temps leur manque pour bien discerner l'essentiel dans cette foire aux attentes, convictions, avis, outils, projets, …



Faire cette synthèse, c'est bien l'objet de votre livre ?

Oui, mais pas seulement. Je voudrais qu'au-delà du management pragmatique de la toile, les dirigeants perçoivent les profondes transformations, qu'ils osent mettre à plat leur organisation pour la reprofiler de manière adéquate face à ce nouveau monde.

Dominique Annet : je voudrais que les dirigeants osent mettre à plat leur organisation pour la reprofiler de manière adéquate face à ce nouveau monde

Le dirigeant ne pourrait donc plus «faire comme avant» ?

Il le peut, en théorie. En pratique, s'il ne se questionne pas profondément, il va droit dans le mur.

Quel conseil donneriez-vous ?

Je suggère qu'il considère désormais que les principales ressources créatrices de valeurs (et donc de survie) pour son entreprise sont humaines et informationnelles. Et donc, il faut intégrer au cœur du management la gestion des informations et de leurs flux, et plus particulièrement ce que j'appelle «l'infologie», l'art (ou la science) de gérer des informations avec l'aide des nouvelles technologies.

Dominique Annet, «"Web et Dirigeant. Diriger la toile de son entreprise : enjeux, outils, pilotage et prospective",Edipro (www.edipro.info)
Pour aller plus loin : www.noetique.eu

Le nooscope© : passer des fonctions aux savoir-faire

La mise en place d'un web d'entreprise au service de la gestion des flux d'informations nécessite un processus et implique plusieurs fonctions : une fonction de stratège (les lignes de conduite), une fonction d'urbaniste (gestion des patrimoines informationnels), une fonction d'architecte (coordination de la construction de l'outil), une fonction d'édition (gestion des contenus et des formes) et une fonction informatique (webmaster et connexion avec la structure informatique). Ce modèle des cinq savoir-faire, nous l'avons baptisé « le nooscope ». Il s'agit d'une vision nouvelle permettant de sortir des impasses d'une définition par tâche ou par fonction, du cercle vertueux des acteurs de la toile qui doit être mis en place dans chaque organisation.
Certaines contributions peuvent être externalisées, en particu lier tout ce qui est technique (informatique, rédaction, référencement, etc.) tandis que le temps et les ressources internes sont à orienter vers la construction et l'animation d'un projet … organique.

Sept étapes pour diriger sa toile

Dans une toile d'entreprise, le dirigeant doit assumer son rôle de manager général. Nos expériences et observations nous amènent à proposer une démarche en sept phases : formaliser et communiquer le projet d'entreprise (ce qui se fait dans 20% des entreprises) ; identifier et constituer un noyau fédérant (le nœud web) ; identifier les nœuds connexes (formels et informels) ; mettre en place un processus d'interrelation (notamment en utilisant la matrice de délégation) ; consolider les nœuds (formation et fondation des acteurs et du projet) ; suivre périodiquement la qualité et l'interactivité des nœuds par rapport aux exigences du projet dans une vision utilisateur ; et enfin, actualiser le projet d'entreprise et revisiter l'ensemble du projet web.

Devenir e-patron !
Manager sa toile

Par Dominique **ANNET**

Le pilote doit se (ré)approprier son astronef. C'est lui qui doit le mener à sa destination prochaine, avec les équipements utiles et surtout les équipes indispensables. La toile est une démarche de management à part entière faisant désormais partie du job du dirigeant.

Dans notre enquête, les dirigeants mentionnent essentiellement leur besoin de formation continue, la difficulté de choix technologiques et le temps à y consacrer (pour suivre l'évolution et gérer l'information exponentielle). Pour l'avenir, ils craignent principalement l'overdose d'information, les pertes de temps (spams, informations non pertinentes, …) et la difficulté de suivre la vitesse d'évolution, le piratage/copiage des innovations, la dépendance ainsi que la rupture numérique.



© Belpress Banque d'images en ligne

L'homme est devenu le maillon faible de la chaîne du temps. Ce n'est plus lui qui donne le tempo, c'est le web

Nouvelles modalités de management

Ces inquiétudes sont parfaitement compréhensibles au regard du management et du modèle économique actuels. Mais cela est en train de changer : le web, dimension supplémentaire et incontournable pour la vie de l'entreprise, contraint le manager à évoluer. Le manager demeure, plus que jamais, celui qui bâtit et fait exécuter un projet. Mais le web modifie l'esprit et les modalités du management.

Hier, il construisait des gouvernances compliquées, le web l'amène à (re)devenir patron d'une entreprise familiale, de communauté ; management tribal donc. Hier, il était homme (ou femme) du plein pouvoir vertical, le web (et la complexification qui l'anticipe) le transforme en pilote et stimulateur des pouvoirs horizontaux ; management réticulé donc. Hier, il était maître de tableaux de bord bien asticotés, le web l'invite à se rappeler de son cerveau droit, à franchir le passage de l'analytique à l'intuitif ; management opportuniste donc. Hier, il faisait appel à des intermédiaires, le web devient le médium ; management intégratif donc. Hier, il produisait des objets dans un monde matériel, le web lui ouvre le monde immatériel des idées ; management innovateur donc.

Cinq glissements, cinq transformations du management, cinq facettes nouvelles à prendre, impossibles à laisser.

Prospective : les champs des possibles

L'entreprise d'hier, entité indépendante, est devenue entité autonome interdépendante. Les anciens modes de fonctionnement et les organigrammes classiques explosent. Le monde se complexifie et tout s'accélère. L'avènement des technologies en est l'aiguillon et le révélateur. Elles sont aussi l'instrument qui permet à l'entreprise de repenser son organisation.

"*Il y aura encore plus de NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans l'avenir*" est le cri du cœur des dirigeants questionnés. Pour eux, le web va aller vers plus de personnalisation, plus d'échanges, d'interactivité, vers plus de performance, de travail collaboratif, voire vers le télétravail. En termes de contenu, première justification du web d'après eux, deux tendances se dessinent : nous irions vers plus de contenus pour les uns (films, live videocasts, chat, …) et vers un meilleur contenu pour les autres (recentrage sur l'information pertinente).

Tendances lourdes

Cette rupture est en effet ce qui se dessine aussi dans les médias d'aujourd'hui. Plus électroniques (et moins papier), plus tribaux (et moins généraux), plus gratuits (et moins/autrement payant), plus «pull»/d'invitation (et moins «push»/d'imposition), plus participatifs (et moins passifs). Les mass médias cèdent le pas au cross médias. Les débats foisonnent en particulier autour de la notion de propriété intellectuelle et de l'interopérabilité. Des mythes s'effondrent : ceux du progrès technologiques, de l'égalitarisme, du «tout en un».

Pour les dix années à venir, des tendances lourdes, directement liées à l'avènement du web, se précisent. Nous notons, avec des prospectivistes comme Marc Halévy et Jean-Michel Cornu qui ont collaboré au livre, la montée en force du concept de «communauté» ou «tribu» associé à celui de nomadisme virtuel, le chamboulement du processus commercial, l'avènement d'un management organique. Le web amène une nouvelle manière de vivre l'entreprise et un constat : l'homme est devenu le maillon faible de la chaîne du temps. Ce n'est plus lui qui donne le tempo, c'est le web. L'homme n'est plus le centre, le but, le maître du monde. Il fit naître le web mais le web, de son côté, est en train de faire naître un nouvel homme. Et c'est formidable ! ||

Ionic Software
Eloge du partenariat européen

Si vous vous posez la question de l'utilité de participer à un projet européen de recherche, le témoignage de cette PME liégeoise est assez éclairant.
Occupant 40 personnes sur son site liégeois et 10 dans sa filiale américaine, la PME est très impliquée dans les Programme-cadre européens de Recherche et Développement.

Par Isabelle **TREUTTENS**

Créée en 1999, la société Ionic Software, installée à Grâce-Hollogne, figure dans le top mondial de l'interopérabilité. Elle développe et commercialise des composants logiciels permettant d'exploiter des données et des systèmes géographiques existants, de manière interopérable. Elle possède donc une expérience très importante en systèmes distribués pour la cartographie sur Internet et par rapport à tous les aspects de standardisation.

Occupant 40 personnes sur son site liégeois et 10 dans sa filiale américaine, la PME est très impliquée dans les Programme-cadre européens de Recherche et Développement. Elle y développe un projet appelé Swing, visant à déployer la technologie du Service Web Sémantique (SWS) dans le domaine géospatial.

"*La condition sine qua non pour que nous entrions dans un projet est d'être certains que nous pourrons améliorer la qualité de nos produits*, explique Philippe Duchesne, Technical leader du projet chez Ionic Software. *Notre produit principal est notre catalogue, véritable annuaire des services géospatiaux. Ce produit est l'élément central auquel on s'adresse pour obtenir les services et les utiliser. Il est défini par un standard international, à savoir l'OGC (Open Geographic Information System Consortium). Grâce au projet Swing, on y ajoute des éléments sémantiques. Cela nous permettra de distribuer ce produit à l'ensemble de nos clients*".

Ces relations sont précieuses et difficiles à obtenir dans d'autres circonstances

Une pluridisciplinarité intéressante

Le consortium du projet regroupe en effet des partenaires dont les activités, centrées sur le géospatial et la sémantique, se veulent complémentaires. "*La sémantique n'est pas notre domaine*, poursuit Philippe Duchesne. *Nous interagissons avec plusieurs universités qui ont une spécialisation au sein de ce secteur. C'est cette pluridisciplinarité qui nous intéresse car, grâce à elle, nous pouvons faire évoluer notre produit. Quant aux universités, elles ont besoin de notre expertise pour appliquer leur technologie à du concret*".



Philippe Duchesne : les partenariats européens donnent une réelle crédibilité par rapport à l'extérieur

Autre avantage : les rencontres. "*La relation interpersonnelle est très bonne avec les différents partenaires. Tous les deux mois, une réunion de travail est programmée. Cela permet de découvrir la manière de travailler des autres partenaires, de bien les connaître et de savoir qui contacter si l'on a une question technique. Ces relations sont précieuses et difficiles à obtenir dans d'autres circonstances*".

S'il est encore trop tôt pour connaître les retombées exactes du projet Swing sur l'activité d'Ionic Software, celle-ci dresse déjà un bilan positif de sa participation européenne : "*Notre objectif est de faire avancer la recherche, de développer nos produits et de leur permettre d'évoluer en fonction d'un planning préétabli. Nous cherchons donc à obtenir un financement pour cette recherche. Les projets européens nous aident à ce niveau-là. Ils nous permettent également de consolider des partenariats avec certains de nos clients. Par ailleurs, ils constituent une belle référence et donnent une réelle crédibilité par rapport à l'extérieur. Il y a un doute chez le client si une société de pointe n'y participe pas*". ||

NCP-Wallonie

- Tél. : 010/48.50.39
- E-mail : ncp-wallonie@uwe.be
- www.ncpwallonie.be

Les bonnes pratiques de «Relighting»
L'éclairage : 27% de votre budget énergétique

Dans les entreprises, l'éclairage constitue un poste de dépense très souvent sous-estimé. Des mesures peu coûteuses peuvent réduire notablement la consommation électrique et donc le montant de la facture ainsi que l'impact de l'entreprise sur l'environnement. D'autre part, améliorer l'éclairage c'est toujours améliorer le confort des collaborateurs.

Par Fabian **PLUMIER**

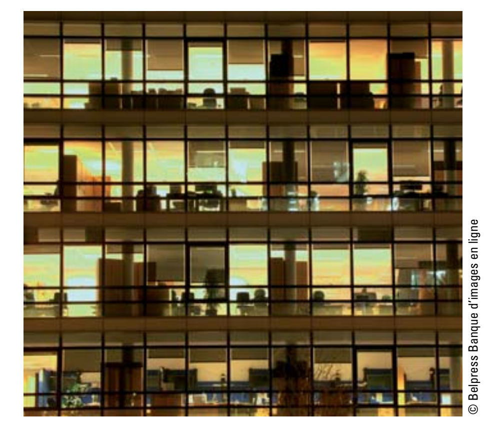
27% du budget énergétique ! C'est ce que représente en moyenne le budget «éclairage» des entreprises. Ce chiffre ressort d'une étude réalisée par la Cellule des Conseillers en Environnement de l'UWE dans 40 entreprises de tailles différentes (entre 3 et 250 employés) et d'activités très diversifiées (tertiaire, logistique, construction, assemblage, microélectronique, etc.). Notons que les entreprises possédant des postes particulièrement énergivores (chambres frigorifiques, fours, lignes de production très consommatrices) ont été écartées de cette étude.

Bien éclairer ne veut pas dire éclairer plus

Optimiser son éclairage, c'est améliorer le confort des collaborateurs et souvent, diminuer sa consommation électrique. Quelques conseils:

- Une **sensibilisation du personnel** bien menée est idéale pour améliorer la gestion de l'éclairage et peut éviter des surcoûts pouvant atteindre 15%. Des moyens techniques tels que des détecteurs de présence ou des minuteurs dans les locaux peu fréquentés peuvent également constituer des solutions adéquates.
- **Adaptez la puissance installée en fonction de l'activité** pratiquée dans le local. Au plus la tâche des travailleurs est précise, au plus la luminosité doit être grande. Le niveau d'éclairement est mesuré en lux et peut être évalué à l'aide d'un luxmètre ou au moyen de tables. Conformément au RGPT(1), elle doit être d'au minimum 50 lux pour un couloir et de 300 lux pour un bureau par exemple. Les valeurs moyennes d'intensités lumineuses sont également définies dans la norme NBN EN 12464-1.

(1) Règlement Général pour la Protection du Travail



© Belpress Banque d'images en ligne

Optimiser son éclairage, c'est améliorer le confort des collaborateurs et souvent, diminuer sa consommation électrique

Privilégiez les installations performantes:

- Choisissez des lampes à haut rendement (tubes luminescents T5 dans les bureaux, lampes à décharge dans les halls à hauteur de plafond importante). Notons qu'en ce qui concerne les tubes luminescents (TL), aussi appelés (incorrectement) tubes néons, au plus leur diamètre est faible, au moins il consommera pour la même quantité de lumière émise. Ainsi, une lampe à incandescence consommera 10x plus qu'un TL de 16 mm de diamètre (tube T5).
- Privilégiez des ballasts électroniques aux ballasts électromagnétiques. En effet, le ballast électromagnétique (très souvent utilisé en entreprise) est moins cher mais consomme beaucoup et détériore le cos phi. Par contre, le ballast électronique est plus cher mais augmente la durée de vie de la lampe et diminue la consommation du tube. Il est communément admis que passer de ballasts électromagnétiques aux ballasts électroniques engendre des économies allant jusqu'à 20% sur le poste d'éclairage.
- Choisissez des luminaires efficaces. Le rendement d'un luminaire est mauvais lorsqu'une partie de la lumière est absorbée par le plafond, le réflecteur, le diffuseur ou les ventelles de mauvaise qualité. Opter pour des luminaires efficients, c'est éviter des surcoûts pouvant atteindre 10%.

Pour un meilleur confort:

- Choisissez les lampes en fonction de leur température de couleur et de leur indice de rendu des couleurs. La température de couleur définit le ton de la couleur. Elle se mesure en Kelvins (K). Une température froide (< 3000 K par exemple) donne un ton plus jaunâtre et une température chaude (> 3000 K par exemple) donne une teinte plus blanchâtre. L'indice de rendu des couleurs (IRC ou Ra) définit la capacité à restituer correctement les couleurs présentes dans l'environnement. Il est compris entre 0 et 100 (valeur correspondant à la lumière naturelle).
- Evitez les phénomènes de reflet, d'ombre et d'éblouissement. Ceci est possible en plaçant des ventelles aux luminaires à tubes luminescents. ||

Plus d'infos ?
Le CD-énergie +, disponible gratuitement sur demande ou consultable sur le site de la Région wallonne (http://mrw.wallonie.be/energieplus/entree.htm), reprend des informations claires et précises pour toutes personnes voulant améliorer l'éclairage dans son entreprise.

Cellule des Conseillers en Environnement

- Tél. 010/47.19.43
- E-mail : conseillers@uwe.be
- www.uwe.be/conseillersenvironnement

Opportunité pour des PME wallonnes
Le Maroc développe son transport ferroviaire

**En matière d'exportations, la nouvelle Grappe «Transport Ferroviaire» mise sur pied par l'UWE revient du Maroc, où de belles opportunités se dessinent.
Des rencontres de haut niveau ont eu lieu auprès des chemins de fer et de la plus importante société de construction de matériel roulant ferroviaire.**

Par Madeleine **DEMBOUR**

Cela fait dix ans exactement que la Cellule Marketing International de l'Union Wallonne des Entreprises a été créée. Sa mission ? Dynamiser le commerce extérieur wallon en rassemblant des fournisseurs de biens et de services pour un même secteur d'activité (formant une "grappe" d'entreprises) et en se basant sur l'aide technique d'une entreprise leader dans son domaine. Ses activités consistent à identifier des opportunités d'affaires à l'étranger en y organisant des missions, mais également en accueillant des délégations étrangères et en les encadrant pour des visites auprès des entreprises wallonnes de leur secteur.

Les grappes suivantes ont été constituées : cimenterie, environnement, équipements pour l'industrie alimentaire, ingrédients alimentaires, mines et carrières, pétrochimie, pharmacie, sidérurgie, sucrerie et verre.

Des grappes «transport d'électricité» et «transport ferroviaire» sont en cours de formation. Cette dernière a réalisé récemment une première action de terrain, sous la forme d'un déplacement au Maroc qui a eu lieu les 19 et 20 novembre 2007.

Grâce à l'appui de la SNCB et la collaboration de l'AWEX Casablanca, une dizaine d'entreprises wallonnes et bruxelloises actives dans l'infrastructure ferroviaire, le matériel roulant et l'engineering ferroviaire ont pu rencontrer des responsables de haut niveau auprès des chemins de fers marocains ONCF ainsi que de la plus importante société marocaine de construction de matériel roulant ferroviaire SCIF.



Le Maroc dispse d'un réseau et de matériel roulant similaires au réseau belge : intéressant !

Guillaume de Gaiffier, vous êtes Conseiller en Marketing International à l'UWE et vous avez mis sur pied cette mission au Maroc à l'intention de PME fournissant l'industrie ferroviaire. Pourquoi ce pays ?

Guillaume de Gaiffier : *Le Maroc poursuit de grands projets d'investissement dans le domaine ferroviaire ; il dispose surtout d'un réseau et de matériel roulant similaires au réseau belge notamment pour la tension électrique ; ses responsables ont pu nous donner davantage d'informations. La Direction de la Stratégie de l'ONCF, notamment, s'est particulièrement impliquée afin de nous «fournir» des interlocuteurs pertinents.*

Nous avons pu aussi visiter complètement de site de production de la SCIF, ce qui nous a permis de discuter en profondeur des possibilités futures de collaboration avec cette société spécialisée dans la construction de wagons de transport de marchandises et spécifiquement du phosphate.

Quelles sont les PME wallonnes susceptibles d'êtres intéressées par ces marchés ?

Tous les fournisseurs du réseau ferroviaire conventionnel belge ont certainement une carte à jouer ; nos hôtes marocains se sont montrés ouverts et professionnels. Un conseil, surfez souvent sur leur site internet les appels d'offres s'y trouvent (www.oncf.ma et www.scif.co.ma).



Quelle est la suite qui sera donnée à cette visite de novembre dernier ?

L'ONCF est un opérateur modèle pour ses voisins africains ; au-delà du suivi indispensable de nos contacts au Maroc, d'autres pays africains sont envisagés. Plus près de nous, des opérateurs de réseaux à grande vitesse et des constructeurs de matériel roulant figurent parmi nos objectifs ; nous en reparlerons. ||

Cellule Marketing International

- Tél. 010/47.19.73
- E-mail : marketing@uwe.be.

Sponsors : AWEX, ArcelorMittal, ING Belgium, Fortis, Solvay.
Advisors : AGC, Carmeuse, Elia, GlaxoSmithKline, HeidelbergCement, Holcim, Inbev, Italcementi, Lhoist, SNCB Holding, Total, Umicore.

Développement récent de labels
Imprimer vert ? C'est possible !

Des labels offrent à l'acheteur d'imprimés et au consommateur final la garantie que le papier utilisé dans le processus d'impression provient de forêts gérées durablement.
Ces labels, déjà largement répandus dans d'autres industries utilisatrices de bois et de produits dérivés, se sont récemment développés parmi les imprimeurs belges.

Article proposé par le **Mouvement Wallon pour la Qualité**

Même si les supports d'impression synthétiques continuent à se développer, le bois reste la matière première de 95% des papiers fabriqués. L'impact écologique et social des coupes de bois utilisées pour fabriquer le papier a longtemps été source de conflit entre les organisations écologiques et la filière bois. Cela a contribué à la création des labels FSC[1] et PEFC[2], promus par les organisations écologiques.

Quelles sont les caractéristiques qui en font des certifications de référence en matière de gestion durable des forêts, par rapport aux labels existants ?

Qualité de papier équivalente : les papiers FSC et PEFC ont les mêmes propriétés techniques que ceux sans certification. La seule différence est le contrôle strict du respect environnemental dont ils font l'objet à tous les stades de leur façonnage ;

Garantie COC (Chaîne de contrôle) : ce n'est pas seulement la matière première qui fait l'objet d'un contrôle strict, mais l'ensemble de la chaîne commerciale (du papetier à l'imprimeur jusqu'à la livraison à l'acheteur final). Une entreprise peut ainsi «tracer» administrativement l'origine du bois à toutes les phases;

Reconnaissance internationale : le Parlement Européen a reconnu leur équivalence[3].

Aspect social : les labels FSC et PEFC imposent le respect de principes sociaux dans la gestion forestière (l'emploi est encouragé, respect des droits des populations indigènes, amélioration du bien-être des travailleurs forestiers et des communautés locales).

Aspect écologique : au-delà d'une gestion stricte des coupes, ces labels imposent aussi une protection des fonctions écologiques (on récolte moins que ce que la forêt produit, les arbres sont replantés ou régénérés,



les papiers FSC et PEFC ont les mêmes propriétés techniques que ceux sans certification

exclusion de bois provenant de coupes illégales) et de la diversité biologique de la forêt (préservation de la faune et la flore).

La certification FSC et PEFC ne se fait bien entendu pas en un jour. Selon le degré d'organisation de la société, le processus de certification peut cependant être relativement rapide.

Dans le secteur de l'imprimerie belge, ce genre de démarche commence à faire son chemin. IPM Printing, qui occupe une cinquantaine de personnes, en est un exemple. Se sentant depuis longtemps interpelée par les enjeux environnementaux, cette imprimerie a commencé par agir au cœur même de son activité : pertes de papier réduites, moins de produits de lavage utilisés, impression sans alcool, recyclage optimal des déchets, utilisation d'encres végétales,....

Déjà certifiée ISO 9001 en 2004, IPM Printing voulait toutefois se doter d'un label montrant son engagement pour l'environnement, en particulier dans le choix de ses papiers.

Le fait d'être habitué aux audits de certification du type ISO 9001 a facilité la préparation à l'audit et la mise en place des processus de contrôles opérationnels. "*Ce qui a pris - et prend encore - le plus de temps, ce sont les formations à l'intention du personnel et des clients pour faire prendre conscience de l'importance, des avantages et des contraintes d'une certification FSC et PEFC. Je recommande aux candidats à la certification de ne pas sous-estimer cet aspect*", souligne Maxime Charlot, Directeur financier.

En conclusion, les labels FSC et PEFC commencent à s'imposer pour les acteurs du monde graphique sensibles aux enjeux environnementaux. Mais il y a encore beaucoup à faire ... "*Il faut conscientiser l'ensemble des acheteurs et consommateurs de produits imprimés de l'existence de ces labels et de leur importance pour la société*", conclut Maxime Charlot. **||**

(1) Forest Stewardship Council : certificat créé en 1993 pour favoriser la gestion durable des forêts. A ce jour, environ 84 millions d'hectares sont certifiés FSC.
(2) Program for the Endorsement of Forest Certification Schemes : certificat crée en 1999 pour favoriser la gestion durable des forêts, basé sur un engagement individuel et volontaire des propriétaires forestiers. A ce jour, environ 194 millions d'hectares de forêts sont certifiés PEFC.
(3) Résolution du 16.02.2006

Mouvement Wallon pour la Qualité

Conçu sous la forme d'un réseau, le MWQ développe, stimule et encourage la recherche de l'excellence pour tous en Région wallonne.

- Tél. : 081/63.49.09
- E-mail : info@mwq.be
- www.mwq.be

L'équivalent de 3 poids lourds traditionnels
Des écocombis chez nous? Pourquoi pas !

La question des écocombis (ou véhicules routiers plus longs et plus lourds - VLL) agite depuis quelques temps les discussions de l'ensemble des intervenants du secteur du transport. Le Parlement européen, les états nationaux, les régions, les fédérations de chargeurs et celles de transporteurs, les associations environnementales… ont tous émis leur sentiment quant au développement de ce mode de transport routier avec, bien entendu, de sérieuses divergences de vue.

Par Samuel **SAELENS**

Au niveau belge, une clarification technique a été apportée par l'étude réalisée par le Centre de recherches routières (CRR)[1] dans le cadre de son groupe de travail consacré aux VLL . Le CRR tire un bilan globalement positif mais malgré tout «contrasté» sur certains aspects et en appelle dès lors à une «expérimentation encadrée».

Une expérimentation de ce type est permise par l'Europe dans le cadre des frontières nationales mais nécessite bien entendu l'assentiment du gouvernement concerné. A ce jour, des expériences d'itinéraires pilotes existent dans plusieurs pays européens (Pays-Bas et Allemagne par exemple). La Belgique n'a quant à elle pas encore donné son feu vert à de telles expérimentations.

Bientôt des itinéraires en Wallonie ?

C'est dans le but de préparer un éventuel accord du nouveau gouvernement fédéral que l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) a pris l'initiative de rassembler des chargeurs et des transporteurs intéressés par des tests afin de proposer dès à présent une série de trajets pilotes.

Dans un premier temps, l'UWE a lancé un appel à intérêt auprès des chargeurs wallons mais aussi des transporteurs via le pôle de compétitivité «Logistics in Wallonia». Une dizaine de chargeurs et transporteurs y ont répondu positivement. Cette rencontre a permis d'établir une liste d'une dizaine d'itinéraires qui a été présentée à la Région.

Une rencontre entre les candidats intéressés et les autorités wallonnes concernées (représentants des Ministres Daerden et Antoine et du Ministère de l'Equipement et des Transports) a eu lieu en septembre 2007 afin d'évaluer l'attitude des autorités régionales et la faisabilité de tels tests.



Les tests menés par Spa au Pays-Bas, avec le transporteur G. Snel, sont concluants Reste à voir si le nouveau Ministre fédéral de la mobilité autorisera ces tests en Belgique

La Région s'était engagée, de son côté, à prendre contact avec les deux autres régions en vue de coordonner certaines actions et à évaluer la faisabilité des itinéraires proposés.

Certains itinéraires traversent les frontières régionales voire nationales. Dans les deux cas, ces itinéraires nécessiteront des accords interrégionaux ou internationaux.

Visite de terrain

Et c'est dans ce cadre qu'une délégation s'est rendue, en novembre dernier à l'initiative de la Cellule Mobilité de l'UWE et du transporteur G. Snel, aux Pays-Bas. Cette visite a permis aux entreprises intéressées et à l'administration régionale d'observer in situ le comportement routier des véhicules plus longs et plus lourds, ainsi que les nécessaires adaptations dans l'organisation du travail.

Le Groupe G. Snel assure la distribution des eaux de Spa sur tout le territoire néerlandais. Cette distribution se fait en partie avec des véhicules écocombis, notamment vers les centres de distribution des grandes surfaces hollandaises. Les VLL sont en test aux Pays-Bas depuis 2005. Ils sont autorisés sur l'ensemble du réseau autoroutier. Sur le réseau secondaire, par contre, les itinéraires empruntés font l'objet de licences qui sont accordées par l'autorité nationale en concertation avec les communes concernées.

Mener à bien les tests d'écocombis nécessite un partenariat fort entre le chargeur, le transporteur et le client : certaines adaptations notamment d'horaire et de capacité et volume de déchargement sont nécessaires chez chacun des partenaires. Aux Pays-Bas, la majorité des centres de distribution sont ouverts 24h/24.

Les avantages de VLL sont de deux types. D'abord environnementaux : moins de rejet de CO2, allègement du trafic (deux VLL transportent l'équivalent de 3 poids lourds traditionnels), consommation,… L'image innovante qu'ils véhiculent est également importante pour ce secteur. Ils répondent en outre à la pénurie de chauffeurs qui ne cesse de croître.

Les tests menés par Spa au Pays-Bas sont concluants. Reste à voir si le nouveau ministre fédéral de la mobilité autorisera ces tests en Belgique. Les chargeurs et transporteurs wallons, et ceux des autres régions, sont en tout cas prêts à proposer, en concertation avec les autorités régionales, des itinéraires pour ces véhicules plus longs ou plus lourds. ||

(1) Centre de recherches routières. Groupe de travail Véhicules plus longs et plus lourds : une approche multidisciplinaire de la question. Annexe au bulletin CRR n°70. /www.crr.be/pdf/bulletin/bul70t.pdf

Cellule Mobilité de l'UWE

Samuël Saelens et Grégory Falisse
• Tél. 010/48.94.08
• E-mail : mobilite@uwe.be
• www.uwe.be/mobilite